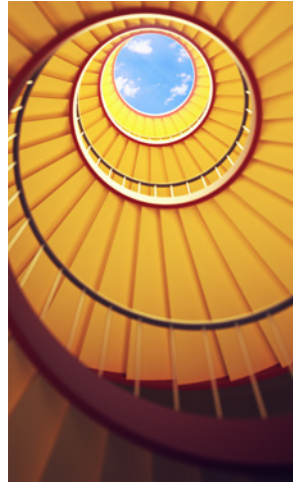


Rapport financier annuel

2024

Sommaire



À propos de JAIDA

p. 5

Profil
p. 6

JAIDA 2030 : une nouvelle ambition au service de la finance à impact
p. 7

Un Business Model au service de l'impact
p. 12

Temps forts 2024
p. 14



Rapport ESG

p. 17

À propos du rapport ESG
p. 18

Le dialogue avec les parties prenantes comme fondement de notre démarche RSE
p. 19

Notre stratégie RSE
p. 20

Notre contribution aux ODD
p. 22

Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation
p. 24

Un partenaire de confiance de la finance inclusive
p. 38

Une empreinte sociale au cœur de notre responsabilité
p. 48



Rapport de Gestion

p. 52

Comptes annuels
p. 60

Rapports des commissaires aux comptes
p. 90

État des honoraires
p. 100



Annexes

p. 105

Tables d'indicateurs
p. 106

Tables de correspondance AMMC
p. 109

Liste des communiqués de presse
p. 113



2024, une année charnière pour JAIDA”

L'année 2024 ouvre une nouvelle phase dans le parcours de JAIDA. Elle marque à la fois le temps du bilan, après près de dix-huit ans d'engagement en faveur du refinancement des institutions de microfinance (IMF), et le début d'une transformation de fond pour mieux répondre aux défis du Maroc d'aujourd'hui et de demain.

Depuis notre création en 2007, nous avons contribué à soutenir les activités génératrices de revenus portées par des populations peu ou pas intégrées aux circuits financiers traditionnels. À ce jour, un total de 4,5 milliards de dirhams de financements a été mobilisé au bénéfice de près de 2 millions de personnes.

Toutefois, dans un environnement en évolution, ces acquis doivent aujourd'hui être consolidés et déployés à une autre échelle. Forts de notre expérience et de notre compréhension des enjeux du secteur, nous avons amorcé en 2024 une revue stratégique, destinée à adapter notre modèle aux besoins actuels et futurs.

Cette démarche vise avant tout à nous repositionner de manière progressive, en nous appuyant sur les dynamiques nationales et les priorités émergentes, notamment en matière d'économie sociale et solidaire (ESS), d'inclusion financière, ou encore de développement territorial. Nous cherchons ainsi à mieux répondre aux besoins croissants des porteurs de projets qu'ils soient financiers ou techniques.

Par ailleurs, cette réflexion s'inscrit dans un contexte où les bailleurs de fonds internationaux manifestent un intérêt renforcé pour les projets à fort impact social et environnemental. Notre ambition, sans rompre avec notre mission d'origine, est de pouvoir structurer des solutions adaptées, en facilitant l'orientation de financements vers les cibles les plus fragiles en termes d'accès au financement et d'insertion économique. L'autonomisation des femmes, l'entrepreneuriat des jeunes, l'inclusion des territoires ruraux ou encore le financement de l'économie verte feront partie des axes sur lesquels nous concentrerons nos efforts.

Cette nouvelle étape traduit une volonté d'élargir notre champ d'intervention, pour être en mesure de jouer un rôle plus actif au service de l'impact social, en phase avec les grandes priorités nationales – le Nouveau Modèle de Développement, la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière et la future loi-cadre sur l'ESS.

Cette transformation s'appuie pleinement sur l'engagement de nos collaborateurs, dont l'implication active dans la co-construction de notre nouvelle vision et stratégie constitue un levier essentiel. Avec un organigramme remanié et adapté, nos effectifs évolueront progressivement afin de soutenir cette dynamique et d'accompagner durablement notre repositionnement.

C'est donc dans un esprit de continuité, mais aussi d'ouverture ambitieuse, que nous abordons cette nouvelle phase, au plus près des besoins du terrain, et avec une vision partagée par l'ensemble de nos parties prenantes.

Hatim SEFFAR, Directeur Général



À propos de
JAIDA

Profil

Depuis sa création en 2007, JAIDA s'impose comme un acteur clé du financement de la microfinance au Maroc. Société anonyme de droit marocain agréée par Bank Al-Maghrib en tant que société de financement spécialisée, JAIDA a été pensée comme un levier stratégique au service de l'inclusion financière, en s'inscrivant pleinement dans la dynamique de développement économique et social du Royaume.

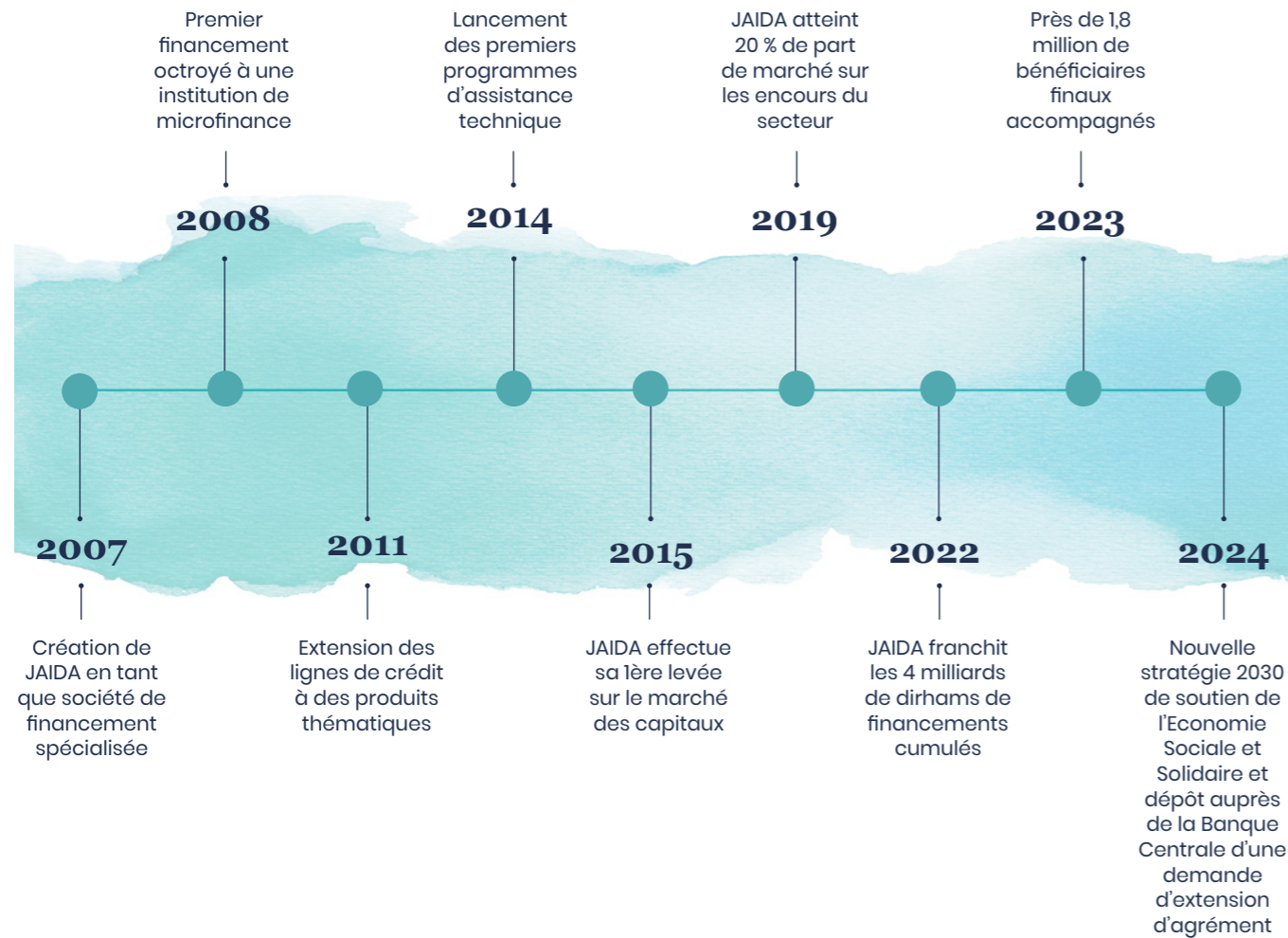
Sa mission est claire : faciliter le refinancement des institutions de microfinance (IMF) afin de soutenir les activités génératrices de revenus portées par les populations exclues des circuits financiers classiques. En complément de cette vocation de financement, JAIDA joue également un rôle structurant dans le renforcement institutionnel du secteur, à travers la mise en œuvre de programmes d'assistance technique ciblés et l'animation d'une réflexion sectorielle continue.

JAIDA opère selon une logique de complémentarité avec les banques commerciales et les bailleurs de fonds internationaux, en orientant ses efforts vers les IMF qui peinent à accéder aux financements classiques. Elle mobilise pour cela des ressources diversifiées, issues de ses actionnaires, des marchés de capitaux et de partenariats structurants à l'échelle nationale et internationale.

L'activité de JAIDA s'articule autour d'un modèle hybride, combinant l'octroi de financements (prêts seniors, subordonnés, thématiques, régionaux ou encore pilotes) à un accompagnement sur mesure des IMF. Cette approche permet d'adresser les besoins spécifiques des structures financées, tout en tenant compte des enjeux locaux et des dynamiques propres à chaque territoire.

Au fil des années, JAIDA s'est imposée comme un acteur de confiance, qui contribue activement à l'inclusion économique des populations vulnérables et participe à la construction d'un modèle marocain de finance responsable et solidaire.

JALONS HISTORIQUES DE JAIDA



JAIDA 2030 : une nouvelle ambition au service de la finance à impact

Dix-sept ans après sa création, JAIDA a atteint les trois objectifs majeurs qui lui avaient été assignés :

- 1** Faciliter le financement de toutes les IMF pour renforcer l'accès aux crédits pour les micro-entrepreneurs au Maroc
- 2** Mobiliser des fonds auprès de sources privées et attirer de nouveaux capitaux privés vers le secteur de la microfinance
- 3** Favoriser le développement institutionnel des IMF en les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées au besoin de leurs clients



NOS RÉALISATIONS DEPUIS LA CRÉATION

près de 1 800 000
bénéficiaires finaux

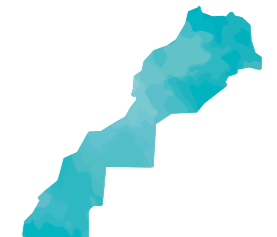
17
ans au service du financement des institutions de microcrédit

77
dossiers de financement cumulés

4,5
Mrd MAD
financement cumulés

7
associations de microcrédit financées

+1
société de financement spécialisé (TEF)



maillage territorial

JAIDA couvre l'ensemble des régions du Royaume via le réseau des IMF

La consolidation de son activité et l'accompagnement du secteur du microcrédit constituent le socle de base sur lequel JAIDA peut capitaliser pour aller plus loin.

Assurer la soutenabilité de l'activité

- Maintenir le niveau des encours du portefeuille
- Soutenir les petites et moyennes institutions de microcrédit
- Diversifier les sources de refinancement auprès des bailleurs nationaux et étrangers et ingénierie financière sur les marchés des capitaux

Accompagner le développement de nouveaux produits innovants à impact

- Identifier avec le secteur de nouvelles offres de microfinance
- Orienter les programmes d'assistance technique des bailleurs vers le secteur de la microfinance

Fortes des atouts qu'elle a su développer et à la lumière des dynamiques nationales et des besoins grandissants du marché, JAIDA a engagé une réflexion stratégique en vue de son repositionnement.

Ce repositionnement est porté par une volonté affirmée : devenir un acteur de référence de la finance à impact, au croisement des besoins du terrain et des engagements des bailleurs internationaux.



Momentum national autour du volet social



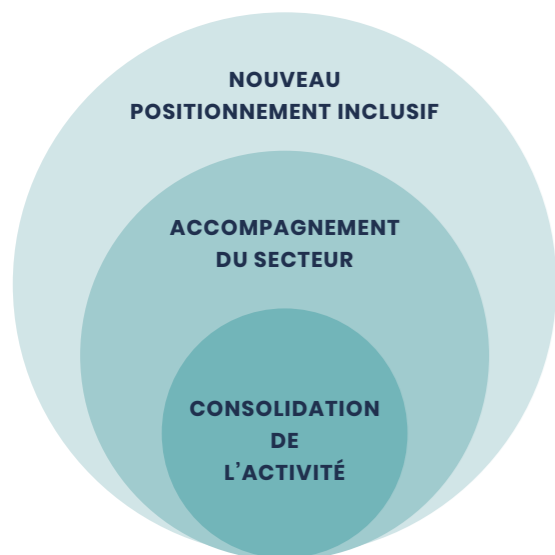
Réponse à un «vide» du marché



Capitalisation sur les forces de JAIDA

L'année 2024 marque un tournant stratégique pour JAIDA qui amorce une transformation de fond pour répondre aux défis sociaux, territoriaux et économiques du Maroc d'aujourd'hui et de demain. Cette transformation s'appuie sur une revue stratégique visant à restructurer l'offre et les prérogatives, afin de s'aligner davantage sur les récentes évolutions structurelles du marché à l'échelle nationale.

La réflexion stratégique a abouti à un **nouveau positionnement** et à **une offre plus large** qui conforteront JAIDA dans sa position d'expert au service d'un financement inclusif et durable.

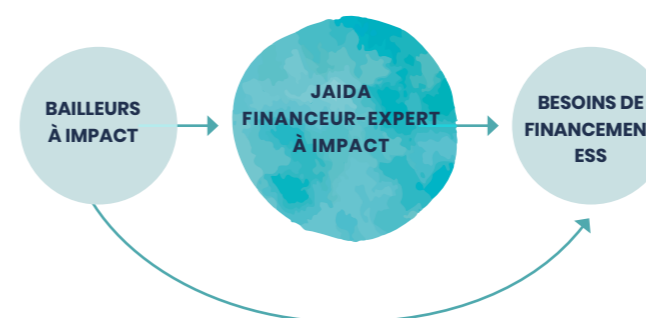


UNE NOUVELLE VISION : CONJUGUER INCLUSION FINANCIÈRE ET IMPACT SOCIÉTAL

JAIDA élargit son rôle de refinancement des institutions de microfinance pour s'imposer désormais comme un **financeur-expert à impact**. Cette évolution vise à faire converger deux réalités :

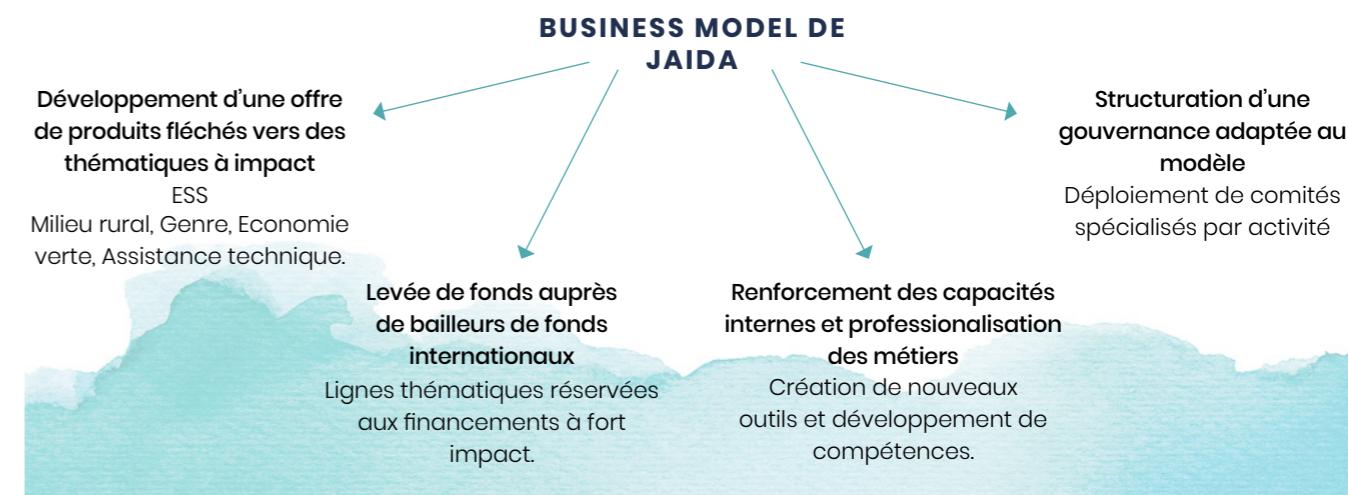
- d'un côté, des besoins de financement massifs pour les initiatives de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notamment celles portées par les coopératives, les femmes rurales ou encore les jeunes entrepreneurs,
- de l'autre, une volonté croissante des bailleurs internationaux de soutenir des projets à fort impact social, environnemental et territorial.

JAIDA ambitionne de devenir ainsi un **acteur pivot** entre ces deux mondes, capable de structurer des solutions innovantes, d'orienter les flux de capitaux vers des cibles à fort effet de levier, et de produire un impact durable et mesurable sur les territoires.



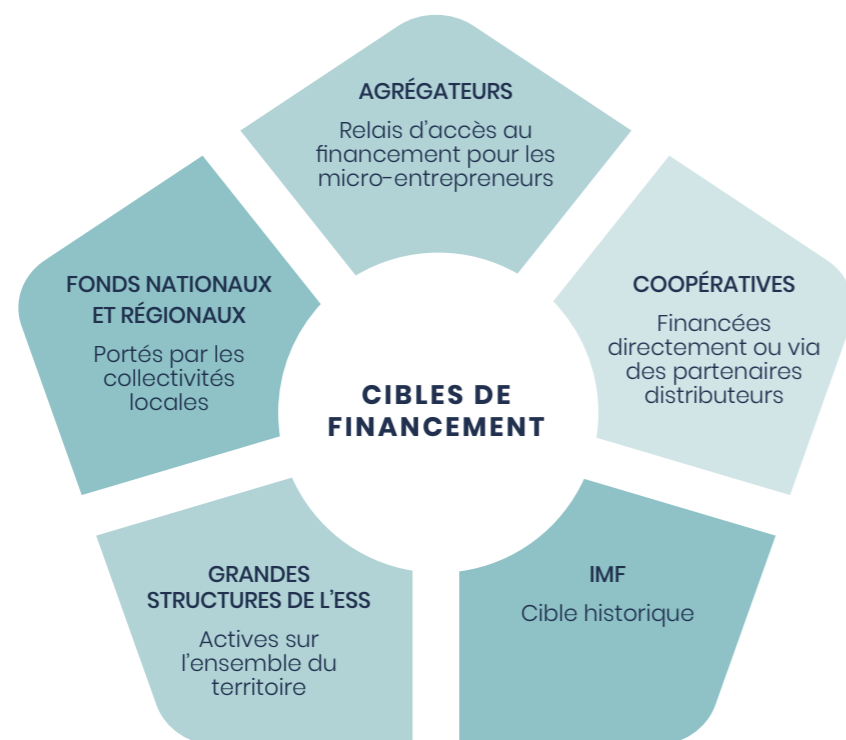
UN MODÈLE D'INTERVENTION PROFONDÉMENT REPENSÉ

La nouvelle stratégie de JAIDA repose sur un business model agile, conçu autour de **quatre piliers complémentaires** :



DES CIBLES ÉLARGIES, DES PARTENARIATS DIVERSIFIÉS

La nouvelle stratégie vise, dans un premier temps, cinq segments prioritaires :



Cette ouverture permettra à JAIDA de répondre plus largement aux besoins du tissu économique local tout en générant un impact social tangible.

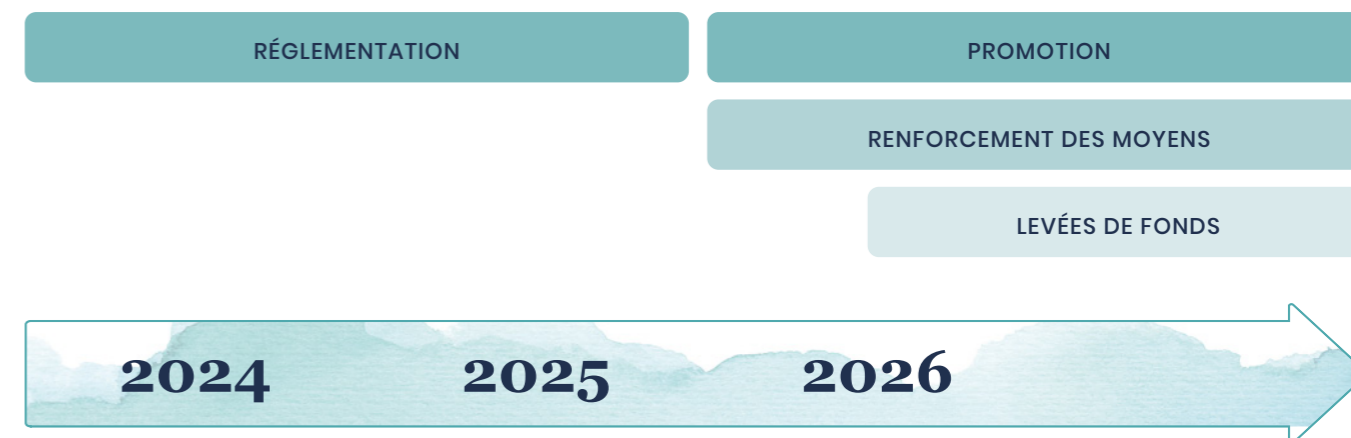
UN PLAN DE DÉPLOIEMENT MÉTHODIQUE

Pour garantir la réussite de cette stratégie ambitieuse, JAIDA a défini une feuille de route détaillée s'étalant de 2024 à 2025, articulée autour de quatre volets :



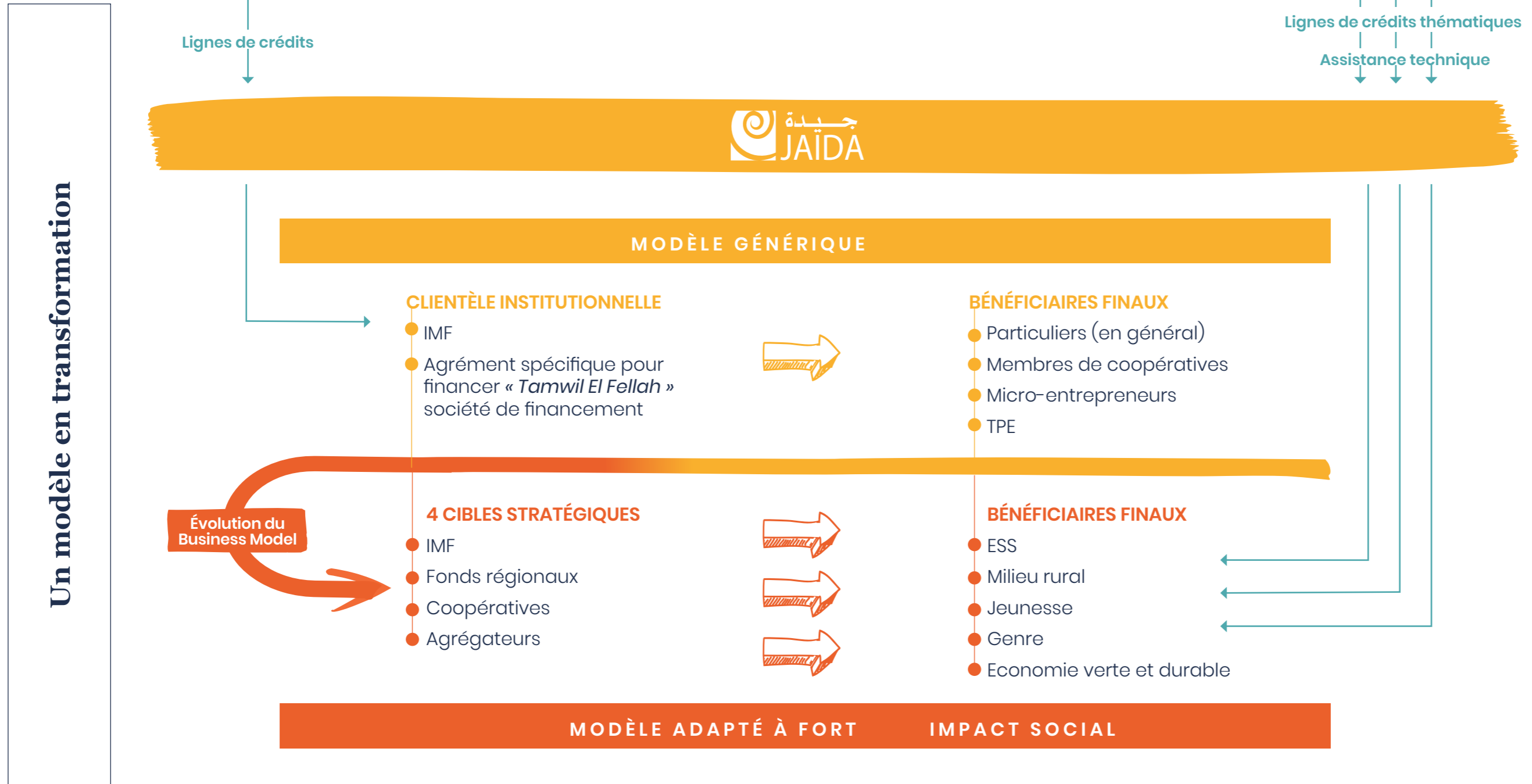
Le **premier financement test** est prévu dès fin 2025, suivi d'un déploiement progressif des produits et services en 2026.

FEUILLE DE ROUTE DE DÉPLOIEMENT






Un Business Model au service de l'impact

<p>Nos ressources</p>	 <p>3Mrd MAD de levées de fonds</p>	 <p>Plusieurs partenariats publics et privés, nationaux et internationaux</p>	 <p>Soutien à divers programmes dont le programme national d'appui AGRs via le microcrédit et le programme TAMWILCOM</p>	 <p>Fonds levés auprès des bailleurs de fonds à impact</p>
------------------------------	---	---	--	---



Notre contribution aux ODD

- 1 PAS DE PAUVRETÉ**
- 2 FAIM «ZÉRO»**
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES**
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

<p>Notre création de valeur</p>	<p>77 dossiers de financement</p>	 <p>2M de bénéficiaires</p>	 <p>51% des AGRs financées en milieu rural et 43% des AGRs féminines</p>	<p>4,5Mrd MAD de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 46 % Commerce • 40 % Agriculture • 8 % Artisanat • 6 % Autres secteurs 	 <p>3M MAD achats locaux soit 65% des charges hors masse salariale</p>
--	--	---	--	---	---

Voir détail en pages 22-23

Temps forts 2024

Janvier

SOUTIEN À LA RELANCE POST-SÉISME ÉDITION SPÉCIALE AL HAOUZ

JAIDA s'est mobilisée aux côtés de la Fondation CDG, du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM) pour soutenir 40 microprojets dans les zones sinistrées par le séisme du 8 septembre 2023. Cette opération a permis d'accompagner prioritairement des initiatives portées par des femmes et des jeunes.

Avril

VALORISATION DES COOPÉRATIVES FÉMININES - PRIX LALLA AL MOUTAËOUINA

JAIDA a apporté son appui à la 5e édition du Prix national dédié aux coopératives féminines, en partenariat avec le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, et l'Office du Développement de la Coopération (ODCO). Vingt-neuf coopératives ont été primées pour leur engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes.

JAIDA AU SOMMET EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE

Le 17 avril, JAIDA a participé à la journée stratégique organisée à Skhirat par la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Délégation de l'Union Européenne, la FNAM et le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire (CMS). L'événement a permis de tracer des perspectives concrètes pour renforcer le rôle du secteur dans l'inclusion financière au Maroc.

Mai

ACTIVATION DU FINANCEMENT AVEC L'ESPAGNE

La ligne de crédit de 20 millions d'euros, issue du partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et l'Instituto de Crédito Oficial (ICO), est entrée en vigueur le 28 mai. Ce financement est destiné à soutenir la production de financement des IMF partenaires.

CONSEIL STRATÉGIQUE DE LANCEMENT DU NOUVEAU MODÈLE

JAIDA a tenu un Conseil d'Administration dédié à la validation des grandes orientations de sa stratégie 2030 et au lancement opérationnel de ses chantiers de transformation.

Octobre

PREMIER DÉCAISSEMENT EFFECTIF DE LA LIGNE ESPAGNOLE

Le 7 octobre, un premier décaissement de 10 millions d'euros a été réalisé dans le cadre du contrat avec l'AECID, renforçant la capacité de financement de JAIDA au service des IMF.

Décembre

APPUI À LA 3E ÉDITION DU PRIX GÉNÉRATION SOLIDAIRE

JAIDA a soutenu, en partenariat avec le Ministère du Tourisme de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire et l'ODCO, le Prix Génération Solidaire, valorisant les projets portés par les jeunes dans l'économie sociale.

PRODUCTION DE FINANCEMENT

JAIDA a approuvé 220 millions de dirhams de financements au cours de l'année, portant son volume cumulé à 4,5 milliards de dirhams depuis sa création.





Rapport ESG

PILIER 1
Des pratiques internes
exemplaires pour porter
la future transformation

PILIER 2
Un partenaire de
confiance de la finance
inclusive

PILIER 3
Une empreinte sociale
au cœur de notre
responsabilité

À propos du rapport ESG

MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport a été élaboré en conformité avec les circulaires n°03/19 du 20 février 2019 et n°02/20 du 22 décembre 2020 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), auxquelles JAIDA est soumise en tant qu'émetteur. Les informations qu'il contient sont relatives aux exigences de l'AMMC et aux enjeux matériels, identifiés dans le cadre d'une étude de matérialité menée en 2021.

Par ailleurs, la contribution de JAIDA aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies a été évaluée en amont, à travers une analyse détaillée cible par cible. Cette démarche a permis d'établir une correspondance explicite entre nos enjeux stratégiques en matière de RSE et les ODD, présentée dans ce rapport.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

La collecte des données qualitatives s'est appuyée sur une revue documentaire complétée par des entretiens, menés dans un souci d'exhaustivité et de transparence, dans la limite des informations disponibles et/ou confidentielles. Ces données qualitatives couvrent à minima l'année 2024. Les données quantitatives à caractère social et environnemental portent sur le périmètre de JAIDA et couvrent les années 2022, 2023 et 2024. Elles ont été produites par les fonctions concernées, puis soumises à la validation de la Direction Générale.



Le dialogue avec les parties prenantes comme fondement de notre démarche RSE

En 2021, dans le cadre de l'étude de matérialité, nous avons identifié nos parties prenantes et les avons regroupées en sept grandes catégories.

Pour nourrir un dialogue régulier et constructif, nous mettons en place des modalités d'échange complémentaires, avec des fréquences adaptées aux enjeux spécifiques et aux attentes exprimées par chaque catégorie.

EMPLOYÉS

Méthodes de dialogue

- Newsletters
- Réunions hebdomadaires
- Formations

Fréquence

- En continu / Au besoin

Besoins et attentes

- Égalité Hommes-Femmes et égalité des chances
- Qualité de vie au travail
- Développer les compétences et l'employabilité

Réponse de JAIDA : pages 35 à 37

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Méthodes de dialogue

- Réunions des organes
- Séminaires

Fréquence

- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle / Au besoin

Besoins et attentes

- Composition des instances de gouvernance
- Organisation de la gestion des risques

Réponse de JAIDA : pages 26 à 34 et 42 à 44

BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES FINANCIERS

Méthodes de dialogue

- Rencontres et réunions
- Appels individuels

Fréquence

- En continu / Au besoin

Besoins et attentes

- Éthique des affaires et transparence dans les pratiques et les reportings
- Organisation de la gestion des risques

Réponse de JAIDA : pages 40 à 44

CLIENTS

Méthodes de dialogue

- Due diligence
- Rencontres et réunions
- Appels individuels

Fréquence

- En continu

Besoins et attentes

- Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé
- Inclusion financière
- Création d'activités durables et pérennes durables
- Soutien suite aux risques environnementaux notamment en milieu rural et agricole
- Autonomisation de la femme

Réponse de JAIDA : pages 45 à 51

SOCIÉTÉ CIVILE ET ASSOCIATIONS

Méthodes de dialogue

- Rencontres et réunions

Fréquence

- En continu / Au besoin

Besoins et attentes

- Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé

Réponse de JAIDA : pages 50 et 51

INSTANCES GOUVERNEMENTALES

Méthodes de dialogue

- Séances d'information et d'échanges
- Rencontres et réunions

Fréquence

- En continu / Au besoin

Besoins et attentes

- Éthique des affaires et transparence dans les pratiques et les reportings
- Organisation de la gestion des risques
- Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé

Réponse de JAIDA : pages 40 à 51

BANQUES

Méthodes de dialogue

- Appels individuels / Rencontres

Fréquence

- En continu / Au besoin

Besoins et attentes

- Éthique des affaires et transparence dans les pratiques et les reportings
- Organisation de la gestion des risques

Réponse de JAIDA : pages 40 à 44

Notre stratégie RSE



L'ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

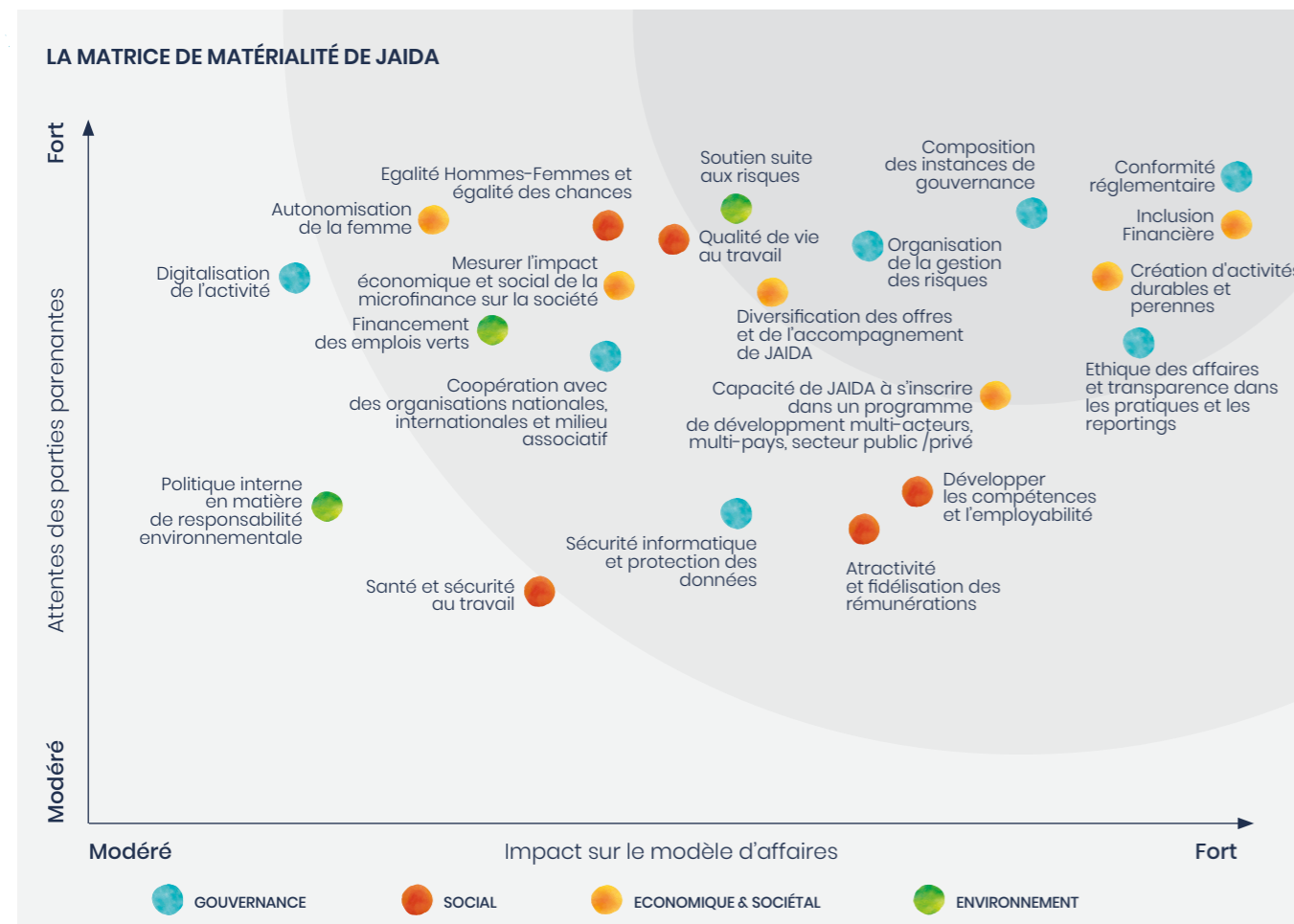
Conduite en 2021, l'analyse de matérialité a permis d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) les plus significatifs pour notre organisation et nos parties prenantes.

Pour l'identification des enjeux potentiels, nous nous sommes appuyés sur des standards internationaux tels que Global Reporting Initiative (GRI) et Sustainability Accounting Standards Board (SASB), ainsi que sur un benchmark des acteurs de référence à l'échelle mondiale. 21 enjeux sont ainsi apparus comme potentiellement pertinents, relatifs à quatre thématiques : Gouvernance, Social, Sociétal & Economique et Environnement.

Nous avons ensuite engagé un processus de consultation auprès de nos parties prenantes internes et externes, afin de hiérarchiser ces enjeux, sur la base d'une double évaluation :

- l'importance perçue pour la société, telle qu'exprimée par nos parties prenantes externes (axe vertical) ;
- l'impact sur notre modèle de création de valeur à horizon cinq ans (axe horizontal).

Un questionnaire structuré a été élaboré et diffusé auprès de nos parties prenantes, avec un taux de réponse élevé de 89 %, portant le nombre de répondants à 31 sur les 35 consultés. Ces dernières ont été invitées à évaluer 21 enjeux identifiés en amont par JAIDA, à l'aide d'une échelle de notation. Les résultats ont ensuite été consolidés selon une méthode d'équi-pondération, assurant une représentation équilibrée de l'ensemble des parties prenantes consultées.



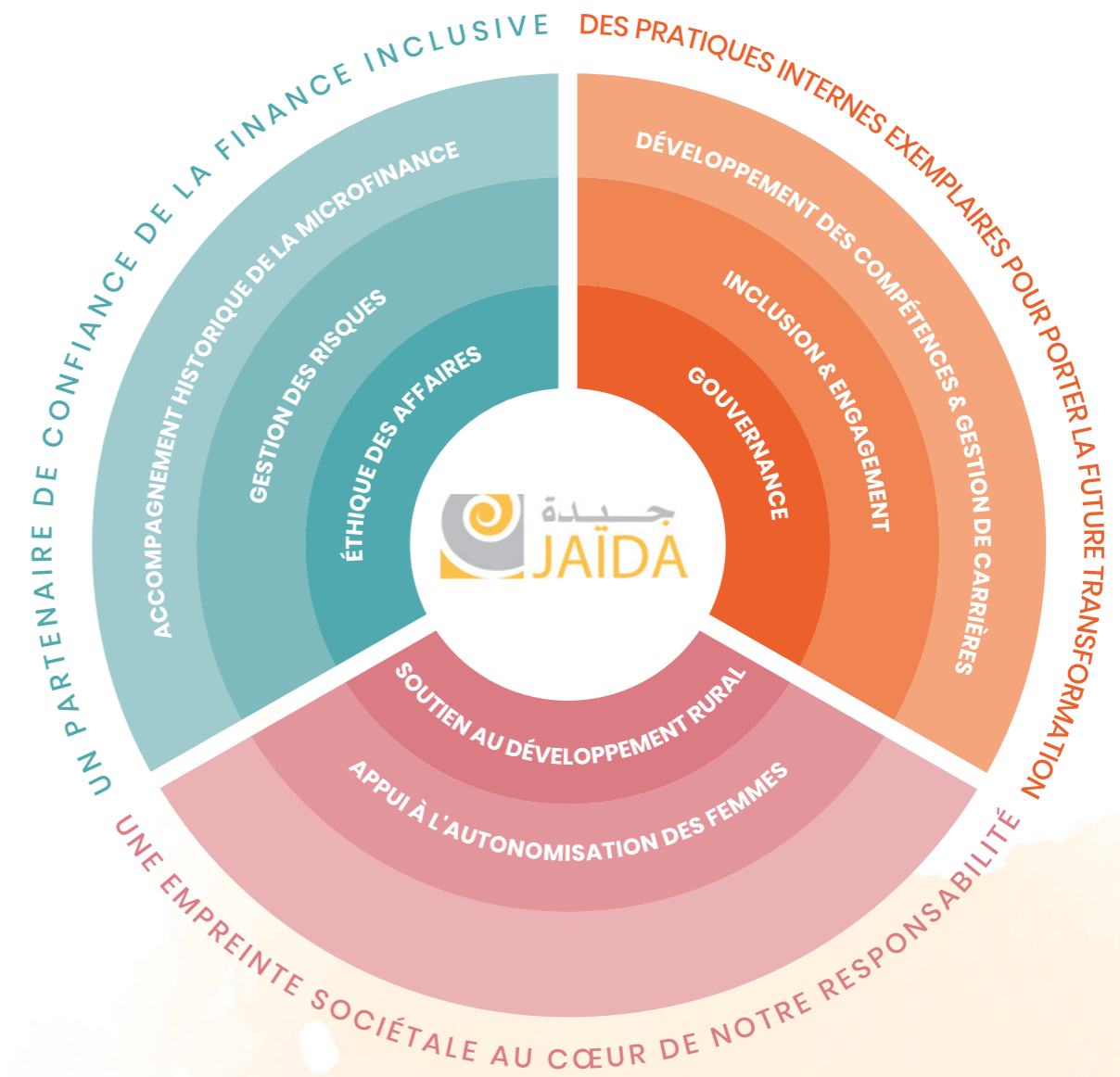
Parmi les 21 enjeux de la matrice, les 11 ci-après ont été retenus comme étant matériels :

- Composition des instances de gouvernance
- Éthique des affaires et transparence dans les pratiques et les reportings
- Organisation de la gestion des risques
- Égalité Hommes-Femmes et égalité des chances
- Qualité de vie au travail
- Développer les compétences et l'employabilité
- Capacité de JAIDA à s'inscrire dans un programme de développement multi-acteurs, multi-pays, secteur public /privé
- Inclusion financière
- Création d'activités durables et pérennes durables
- Soutien suite aux risques environnementaux notamment en milieu rural et agricole
- Autonomisation de la femme



NOS ENGAGEMENTS RSE

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, les enjeux matériels ont fait l'objet d'un travail de reformulation et de regroupements. Ils s'organisent autour de trois piliers qui structurent le présent rapport :



Notre contribution aux ODD

Les 193 États membres de l'ONU ont adopté en 2015 les Objectifs de développement durable (ODD). Ce programme définit 17 objectifs, chacun assorti de cibles précises à atteindre à l'horizon 2030.

Ces objectifs tracent la voie à suivre pour construire un avenir durable pour tous. Ils visent à répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde plus inclusif et prospère.

En lien avec notre cœur de métier, notre contribution concerne principalement les Objectifs de Développement Durable #1, #2, #5, #8, #10, #13 et #17.



Voici plus précisément notre contribution aux cibles des ODD :

CIBLES	ENJEUX	CONTRIBUTIONS DE JAIDA
1 PAS DE PAUVRETÉ 	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA veille à développer des produits adaptés à la cible et à mobiliser les ressources financières nécessaires.
2 FAIM «ZÉRO» 	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.	Soutien au développement rural ▶ JAIDA veille à développer des produits adaptés à la cible et à mobiliser les ressources financières nécessaires.
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes.	Appui à l'autonomisation de la femme ▶ JAIDA veille à développer des produits adaptés à la cible et à mobiliser les ressources financières nécessaires.
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA donne accès au financement quels que soient les métiers et la zone géographique et sans conditions restrictives (diplôme, capital, etc.).
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA met en place des lignes d'assistance technique et donne un accès au financement quel que soit les métiers et la zone géographique.
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA met en place des lignes d'assistance technique et donne accès au financement indépendamment de l'âge, sexe, handicap, origine, etc.
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA accorde une importance plus élevée aux porteurs de projets opérant dans un secteur avec un impact positif sur l'environnement.
	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.	Soutien au développement rural ▶ A travers ses financements, JAIDA contribue à la mise en place de nouveaux produits adaptés au monde rural et agricole pour prémunir les porteurs de projets de risques environnementaux (sécheresse, inondations, etc.).
	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.	Accompagnement historique de la microfinance ▶ JAIDA se positionne comme référence dans le domaine du financement inclusif, à fort impact social et durable.

1

Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation



ENJEU 1

Gouvernance

- Dissociation des fonctions de direction générale et de présidence du conseil
- Le Conseil d'administration s'appuie sur trois comités spécialisés
- Un Comité de management hebdomadaire



25%
d'administrateurs indépendants



25%
de femmes parmi les administrateurs

ENJEU 2

Inclusion & engagement

- Respect des principes de non-discrimination à l'embauche et tout le long du parcours collaborateur
- Définition en cours d'un parcours d'intégration structuré
- Définition de modalités d'accompagnement du futur transfert du siège de Rabat à Casablanca



33%
de femmes



77,8%
des effectifs
> 5 ans d'ancienneté

ENJEU 3

Développement des compétences & gestion de carrières

- Management responsabilisant, fondé sur le développement des compétences du manager-coach et une organisation du travail par objectifs
- Coaching d'équipe pour la co-construction et l'appropriation de la transformation de JAIDA
- Structuration des ressources humaines pour accompagner la croissance des effectifs



2,3
formations
par collaborateur en moyenne



8,7%
part des primes
dans la masse salariale

Gouvernance

L'ORGANISATION DE NOS INSTANCES DE GOUVERNANCE

La dissociation des fonctions de direction générale et de présidence du conseil constitue un dispositif pertinent pour prévenir les conflits d'intérêts. Elle est aujourd'hui reconnue comme l'une des meilleures

pratiques en matière de gouvernance. Cette séparation permet à chacune des fonctions d'être exercée pleinement, contribuant ainsi au bon développement de l'organisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

8 MEMBRES TOUS NON EXECUTIFS

Il définit les objectifs stratégiques, financiers et organisationnels à long terme.

Il s'appuie sur trois comités spécialisés.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN CHIFFRES CLÉS



NOS ADMINISTRATEURS

YASSINE HADDAOUI

Président du Conseil



46 ans

- Date début de mandat : 25/09/2023
- Date expiration de mandat : L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2024
- Taux de présence aux réunions du Conseil : 100%
- Partie prenante représentée : Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Yassine HADDAOUI est diplômé de Sciences Po Paris et de l'IS-CAE et est titulaire d'un DESS en ingénierie financière de l'université Paris XII. Il est président du conseil d'administration de JAIDA depuis septembre 2023 et Directeur Général de CDG Invest depuis février 2019. Il est par ailleurs président ou administrateur de plusieurs sociétés au sein du Groupe CDG.

Il a auparavant été Directeur du pôle Stratégie et Développement au sein de la Caisse de dépôt et de gestion, Directeur stratégie de CDG Capital et directeur chez Fipar Holding.

Autres mandats :

Directeur Général de CDG Invest

HOUDA CHAFIL

Administratrice



49 ans

- Date début de mandat : 25/09/2023
- Date expiration de mandat : L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2024
- Taux de présence aux réunions du Conseil : 100%
- Partie prenante représentée : Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Houda CHAFIL est ingénieur d'état diplômée de l'école Hassaniana des travaux publics. Elle est titulaire d'un MBA de l'école nationale des Ponts et Chaussées de Paris et d'un certificat d'administrateur de sociétés délivré conjointement par l'Institut Marocain des Administrateurs (IMA) et l'Université Internationale de Rabat (UIR). Elle est administratrice de JAIDA depuis octobre 2023. Elle occupe la fonction de directrice du pôle ressources et Finance au sein de la CDG depuis juillet 2023.

Elle a auparavant occupé le poste de directrice générale de Maghreb Titrisation ainsi que des fonctions clés au sein de banques de la place (BMCI et BMCE Bank) avant de rejoindre en 2007 le groupe CDG au sein de la holding CDC Développement en tant que membre du comité de direction et directrice déléguée en charge de la stratégie financière.

Autres mandats :

Administratrice de la société FINEA
Administratrice de la société AJAR INVEST
Administratrice de la société MADAEF
Administratrice de la société INEE
Direction Générale de Maghreb Titrisation

MARIE-HÉLÈNE LACHAND

Administratrice



56 ans

- Date début de mandat : **21/07/2023**
- Date expiration de mandat : **L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2024**
- Taux de présence aux réunions du Conseil : **100%**
- Partie prenante représentée : **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Marie-Hélène LACHAND est titulaire d'un master en finances de l'école supérieure de commerce (IPAG Paris) et d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières. Depuis 2001, elle a exercé diverses fonctions au sein du groupe de la Caisse des dépôts et consignations, notamment la gestion du portefeuille forestier du groupe (75 000 hectares) et des participations non cotées. Elle a occupé auparavant pendant 10 ans des fonctions de responsable des comptes consolidés et contrôleur financier au sein du groupe Banque Worms (Deutsche Bank Group).

Autres mandats :

Administratrice de la société SOPARDIF

Administratrice de la société SOGEPIB

Membre du conseil de surveillance du groupement forestier de la compagnie des Landes

Membre du conseil de surveillance du groupement forestier Olive et Amasant

Présidente du conseil de surveillance du groupement forestier France-Est

Présidente du conseil de surveillance du groupement forestier Forêts d'Avenir

Présidente du conseil de surveillance du groupement forestier de Conches Breteuil

BRUNO VINDEL

Administrateur



66 ans

- Date début de mandat : **17/09/2021**
- Date expiration de mandat : **L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2024**
- Taux de présence aux réunions du Conseil : **80%**
- Partie prenante représentée : **Agence Française de Développement (AFD)**

Bruno VINDEL, ingénieur diplômé de l'Institut National Agronomique de Paris Grignon et de l'Ecole Nationale du Génie Rural Eaux et Forêts de Paris, est responsable du pôle « Institutions Financières et Collectivités territoriales » à l'agence de Rabat de l'AFD, organisation dans laquelle il évolue depuis 2008. Monsieur VINDEL y a notamment occupé les fonctions d'économiste et de chargé de mission sur les politiques alimentaires. Il a par ailleurs été directeur de séminaire à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur le processus de négociation communautaire, de 1990 à 2021.

Il n'exerce aucun autre mandat d'administrateur.

MHAMED EL MOUSSAOUI

Administrateur



58 ans

- Date début de mandat : **22/01/2019**
- Date expiration de mandat : **L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2024**
- Taux de présence aux réunions du Conseil : **100%**
- Partie prenante représentée : **Barid Al Maghrib**

Mhamed EL MOUSSAOUI, ingénieur d'Etat de l'école Hassania d'ingénieurs, est Directeur Général et membre du Directoire chez Al Barid Bank. Il a occupé auparavant plusieurs postes de responsabilités chez AttijariWafa Bank et Crédit du Maroc avant de rejoindre Barid Al Maghrib en 2008 en tant que Directeur des services financiers avant d'intégrer le directoire d'Al Barid Bank lors de son lancement en 2010.

Autres mandats :

Directeur Général et membre du Directoire d'Al Barid Bank

Administrateur, président du conseil d'administration et président du Comité Stratégie et Investissements de Barid Cash

SOFAc (Administrateur et Président du Comité des Risques)

Administrateur de SOFAc Structured Finance

Président du groupe de développement des services postaux de paiement PosTransfer de l'Union Postale Universelle

LAIDI EL WARDI

Administrateur indépendant



65 ans

- Date début de mandat : **29/07/2021**
- Date expiration de mandat : **L'AG qui statuera sur les comptes du 31/12/2026**
- Taux de présence aux réunions du Conseil : **100%**

Laidi EL WARDI est diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon et titulaire de plusieurs certificats professionnels dans les domaines de la finance et des technologies. Après un premier parcours en tant que consultant et expert en modélisation mathématique dans des industries de pointe en France, il rentre au Maroc pour accompagner le premier programme d'informatisation de la Direction Générale des Impôts. En 1986, il rejoint le Groupe Banque Populaire, où il dirige plusieurs transformations d'envergure visant à renforcer le positionnement des Banques Populaires sur leurs marchés et à donner une autre dimension à leurs activités commerciales.

En tant que Directeur Général en charge de la Banque Commerciale au sein du Groupe Banque Centrale Populaire, Monsieur El Wardi a participé activement à la restructuration du réseau subsaharien des Banques Atlantiques. Il a supervisé, par ailleurs, les travaux de création d'une filiale bancaire de finance participative au Maroc, ainsi que d'une filiale aux Emirats-Arabes Unis dédiée au trade finance et au corporate advisory. De juin 2019 à février 2021, Monsieur EL WARDI a supervisé en tant que Conseiller du Président Directeur Général du Groupe Banque Centrale Populaire, le déploiement de la stratégie et du programme de restructuration des activités de paiements et de « mobile payment », pour renforcer davantage la position du groupe dans l'inclusion financière et le « retail banking » de masse.

Il n'exerce aucun autre mandat d'administrateur.

NOS ADMINISTRATEURS

MICHEL GONNET

Administrateur indépendant



70 ans

- Date début de mandat :
15/12/2016
- Date expiration de mandat :
L'AG qui s'est tenue en mai 2024
- Taux de présence aux réunions du Conseil :
100%

Michel GONNET est diplômé de l'ENA et a débuté sa carrière au Ministère des Finances notamment à la Direction des Relations Economiques Extérieures comme conseiller commercial en Corée du sud, et chef de bureau. Il a ensuite été conseiller technique du Ministre de l'Economie et des Finances, Edmond Alphandéry et du Ministre du Budget, Nicolas Sarkozy, en charge de l'organisation générale du ministère de 1993 à 1995. Il a été nommé Directeur de la Comptabilité Publique en 1995. En 1998, il rejoint la Caisse des Dépôts et Consignations comme Secrétaire Général puis Directeur général Adjoint en charge des missions publiques et Président de C3D en charge des filiales non financières (immobilier, transports, tourisme, ingénierie...). En 2004, il est nommé Directeur Général du Crédit Foncier de France (Groupe Caisses d'Épargne) et occupe les fonctions de Directeur de la Banque du Développement Régional à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (PME, collectivités locales, économie sociale) et de Président du Directoire de la Financière Océor en charge de l'international.

Autres mandats :

- Président et membre du Conseil de Surveillance d'Auto Guadeloupe Investissement S.A.
- Président et membre du Conseil de Surveillance de Lloret et compagnie
- Président mandataire social de GB2A Finance
- Associé de PRISCUS (fusion-acquisition)

Focus sur LES COMPÉTENCES

Les administrateurs sont des dirigeants ou anciens dirigeants du secteur bancaire et financier, apportant une diversité d'expériences et une complémentarité de compétences au Conseil d'Administration.



INDÉPENDANCE

Les administrateurs indépendants sont nommés par l'Assemblée Générale, sur proposition des membres du Conseil d'Administration. Les critères d'indépendance applicables à leur nomination sont définis par l'article 41 bis de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Leur sélection repose sur leurs qualifications, conformément aux dispositions de la circulaire n° 5/W/16 émise par Bank AF-Maghrib.

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration de JAIDA se réunit pour examiner les comptes semestriels et annuels, valider le budget de la société, ainsi que pour traiter toute autre question portée à l'ordre du jour par le Conseil lui-même ou par la Direction Générale de JAIDA. Ses prérogatives sont étendues et couvrent notamment :

- 1 La politique globale de financement de la Société
- 2 La définition des orientations stratégiques de la Société
- 3 La désignation des administrateurs membres des comités de Grands Risques, Audit et Risques et Nominations et Rémunérations
- 4 L'approbation du budget annuel de la société et des modifications éventuelles qui pourraient intervenir au cours de l'année
- 5 La définition et la bonne application des critères d'éligibilité et d'octroi des prêts
- 6 La prise des décisions par rapport aux limites d'exposition et à la gestion des risques

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum quatre fois par an, et aussi souvent que le Président le juge nécessaire ou à la demande de la moitié de ses membres. Le quorum requis est fixé aux deux tiers des administrateurs. Les décisions sont adoptées à la majorité des deux tiers des administrateurs présents ou représentés.





LES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Le Conseil d'Administration s'appuie sur trois comités spécialisés, chacun doté d'une charte précisant ses missions et encadrant ses modalités de fonctionnement.

LE COMITÉ GRANDS RISQUES (CGR)

COMPOSITION ET NOMINATION DES MEMBRES

Le CGR est composé de trois membres, tous issus du Conseil d'Administration. Il comprend un représentant d'un actionnaire marocain, un représentant d'un actionnaire étranger, ainsi qu'un administrateur indépendant.

Les membres du CGR sont désignés et révoqués par décision du Conseil d'Administration.



Houda CHAFIL
Présidente du Comité



Laidi EL WARDI
Membre



Bruno VINDEL
Membre

MISSION ET FONCTIONNEMENT

Le CGR statue sur les dossiers de crédit soumis par le Directeur Général et examine, à la demande du Conseil d'administration, toute question liée à la politique d'investissement de JAIDA. Il approuve les dossiers présentant des risques cumulés ou unitaires supérieurs à dix millions de dirhams par contrepartie et par an.

Le CGR se réunit à l'occasion de chaque dossier de financement sur convocation du Directeur Général. Ses décisions sont formalisées par des procès-verbaux signés par ses membres.

3 membres **1** membre indépendant **1** réunion

LE COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES (CAR)

COMPOSITION ET NOMINATION DES MEMBRES

Le CAR est composé de trois membres, dont un administrateur indépendant. Ses membres ne doivent entretenir aucune relation susceptible de compromettre leur objectivité.

Les membres du CAR, choisis parmi les administrateurs, sont nommés et révoqués par décision du Conseil d'administration.



Laidi EL WARDI
Président du Comité



Marie-Hélène LACHAND
Membre



Houda CHAFIL
Membre

MISSION ET FONCTIONNEMENT

Le CAR est chargé d'assister le Conseil d'administration dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne, de l'accompagner en matière de stratégie de gestion des risques et de conduite de l'activité de l'audit.

Le CAR se réunit au moins deux fois par an et autant que nécessaire, notamment lors des arrêtés des comptes sociaux annuels et semestriels, préalablement à leur présentation au Conseil d'administration.

3 membres **1** membre indépendant **4** réunions

LE COMITÉ DE NOMINATIONS ET DE RÉMUNÉRATIONS (CNR)

COMPOSITION ET NOMINATION DES MEMBRES

Le CNR est composé de deux administrateurs désignés par le Conseil d'administration. Sa composition peut être modifiée à tout moment par décision de ce dernier.

Aucun salarié ni membre de la direction de la Société ne peut siéger au sein de ce comité.



Mhamed EL MOUSSAOUI
Président du Comité



Yassine HADDAOUI
Membre

MISSION ET FONCTIONNEMENT

Le CNR a pour mission de conseiller et d'assister le Conseil d'administration dans le processus de désignation des mandataires sociaux, ainsi que de préparer la politique générale en matière de nomination et de rémunération.

Il examine notamment les propositions de nomination ou de cooptation des administrateurs indépendants, et émet un avis sur les projets de nomination ou de révocation.

Le CNR se réunit aussi souvent que nécessaire, et au minimum une fois par an.

2 membres

2 réunions



LA RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Les assemblées générales sont organisées dans le strict respect des délais de convocation et de publication prévus par la législation en vigueur. À cette occasion, les actionnaires reçoivent l'ensemble des documents nécessaires à une information complète et éclairée, notamment les rapports de gestion et les rapports d'activité annuels.

Par ailleurs, un espace dédié à la communication financière et aux investisseurs est disponible sur le site web de JAIDA. Il regroupe l'ensemble des publications financières, permettant de suivre l'actualité de l'entreprise et ses performances.

Dans le même esprit de transparence, les administrateurs ont accès à l'ensemble de la documentation afférente aux réunions du Conseil d'administration et des comités spécialisés via la plateforme sécurisée Daily Trust. Celle-ci centralise les ordres du jour, procès-verbaux, chartes des comités, et autres documents de référence. Les administrateurs peuvent ainsi consulter les archives à tout moment.

Focus sur LE PACTE D'ACTIONNAIRES

JAIDA dispose d'un pacte d'actionnaires encadrant les modalités du soutien financier apporté par les actionnaires ainsi que l'ensemble des dispositions régissant leurs relations en cette qualité. Ce pacte vise également à définir les objectifs stratégiques de la société et à établir un cadre clair en matière de gouvernance et de gestion.



LE COMITÉ DE MANAGEMENT

Le comité de management est l'instance de suivi de l'ensemble des activités et projets de JAIDA. Il se réunit une fois par semaine sur invitation du Directeur Général.



Hatim SEFFAR
Directeur Général



Souliman BOUAZROU
Directeur
Assistance Technique
et Mesure d'Impact



Safae AIT SI ABBOU
Directrice
Risk Management



Sanae SOUITAT
Directrice Support



Ahmed LAASRI
Directeur
Développement Portefeuille



Azar IOUNOUSSE
Directeur Ressources
Financières



6
membres



33%
de femmes



1
comité par
semaine



RÉMUNÉRATION ET JETONS DE PRÉSENCE

En 2024, le montant global brut des jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024, s'est élevé à 140 000 dirhams.

La rémunération annuelle brute de la direction générale s'est établie à 2 millions de dirhams, à laquelle s'ajoutent certains avantages en nature, notamment une voiture de fonction. La direction générale ne bénéficie d'aucun dispositif de stock-options.

ENJEU 2

Inclusion & engagement des collaborateurs



NOTRE APPROCHE

Conformément au Code du travail marocain, JAIDA réalise l'ensemble de ses recrutements dans le respect des principes de transparence et d'équité, en excluant toute forme de discrimination fondée sur l'origine, la nationalité, l'origine régionale, la religion, la race, le sexe, l'âge, l'état de santé ou encore les opinions politiques.

Cette exigence se prolonge dans un environnement de travail inclusif, garantissant l'égalité de traitement tout au long du parcours collaborateur, en s'appuyant sur des équipes diversifiées, par leur histoire, points de vue et genre.

L'intégration des nouvelles recrues repose sur un processus individualisé, soutenu par un livret d'accueil, permettant à chacun de découvrir le métier de JAIDA, son équipe et sa stratégie.



NOTRE AMBITION

Un parcours d'intégration structuré est en cours de mise en place pour accompagner les nouvelles recrues dans leur prise de poste et leur appropriation de la culture de JAIDA.

En 2025, JAIDA projette de transférer son siège de Rabat à Casablanca. Ce changement s'accompagne de mesures d'accompagnement spécifiques incluant une assistance financière pour l'ensemble des salariés concernés, ainsi que la possibilité de recourir au télétravail une fois par semaine pour ceux qui resteront basés à Rabat.



NOS RÉSULTATS



100%
de CDI



33%
de femmes



77,8%
des effectifs > 5 ans d'ancienneté



Focus sur LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL COMME LEVIER D'ENGAGEMENT

Nous veillons à offrir un environnement de travail sain et propice à l'épanouissement et à la performance de nos collaborateurs. Cela passe par la protection de leur santé et de leur bien-être, mais aussi par un management responsabilisant, fondé sur le développement des compétences du manager-coach et une organisation du travail par objectifs.

JAIDA favorise également l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, à travers des horaires adaptés, deux jours de congés par mois travaillé ainsi que des mesures de flexibilité et de télétravail pour répondre aux besoins individuels, notamment familiaux. Ces engagements renforcent à la fois la satisfaction, la fidélisation et la productivité des équipes.

Développement des compétences & gestion de carrières

NOTRE APPROCHE

Le développement des compétences, via la formation notamment, et la gestion de carrières fondée sur la valorisation de la performance et l'individualisation des parcours, sont au cœur de notre politique des ressources humaines.

Le développement des compétences de nos collaborateurs s'appuie sur deux leviers complémentaires :

- 1• L'encadrement managérial, garant d'un progrès par la mise en pratique ;
- 2• La formation continue, à travers une approche ciblée, individualisée et alignée sur les besoins identifiés.

À l'issue des évaluations annuelles, un plan de formation est construit sur la base d'une analyse croisée entre les besoins exprimés par nos collaborateurs et les parcours de formation déjà réalisés.

En matière de gestion de carrières, deux principes guident notre démarche :

- une **adéquation optimale entre poste et profil**, afin de permettre à chacun d'exprimer pleinement son potentiel ;
- l'**identification et la valorisation des talents**, dans une logique de développement et de fidélisation, en leur offrant les conditions d'un épanouissement professionnel.

Dans une logique d'équité et de reconnaissance du mérite, la performance est évaluée au regard d'attentes et d'objectifs fixés, tant sur le plan des compétences professionnelles, comportementales que managériales.

NOS ACTIONS

Il existe trois catégories de formations dont peut bénéficier un collaborateur au sein de JAIDA :

- 1 Formations compétences professionnelles
- 2 Formations développement personnel
- 3 Formations diplômantes : JAIDA apporte au collaborateur désirant accéder à une formation diplômante une contribution qui peut aller jusqu'à 50% des frais engagés, avec un plafond de 50 000 DHS, à condition que cette formation soit en lien avec le métier exercé au sein de JAIDA et de recevoir l'accord de principe du responsable hiérarchique.

LES FORMATIONS 2024

Formations compétences professionnelles	
Domaine	Nombre de personnes formées
Intelligence artificielle	7
RSE/ESG	2
Pilotage de la performance	1
Formations développement personnel	
Domaine	Nombre de personnes formées
Coaching collectif	Groupe
Team building	1
Coaching individuel	1

NOTRE AMBITION

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'élargissement de la cible des bénéficiaires, JAIDA a défini un nouvel organigramme cible, projetant un effectif d'environ cinquante collaborateurs à horizon 2030. Une première phase de croissance est attendue d'ici fin 2025, avec un doublement des effectifs actuels.

Pour accompagner cette transformation organisationnelle, deux dispositifs d'accompagnement externes structurants ont été engagés :

- 1• **Coaching d'équipe** : un processus de co-construction a été lancé en décembre 2024 sur une durée de six mois. Il vise à soutenir l'appropriation de la transformation, en favorisant une dynamique d'adhésion autour de la nouvelle identité de JAIDA (raison d'être, mission, valeurs, culture, manifeste).
- 2• **Appui à la structuration des ressources humaines** : il s'agit tout d'abord de doter JAIDA de référentiels de fiches de postes et métiers alignés à la fois sur l'organisation cible et les standards du Groupe CDG, tout en procédant à la pesée des postes correspondants. S'en suivra l'évaluation des forces et axes de progrès des collaborateurs, en vue de construire des plans de développement des compétences alignés avec la nouvelle organisation et la vision stratégique.



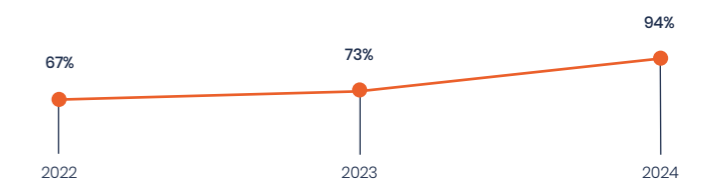
Avec un organigramme cible d'une cinquantaine de collaborateurs à horizon 2030, l'effectif est amené à significativement augmenter pour accompagner le nouveau positionnement. Ce qui implique une montée en charge et le développement de prérogatives managériales.

Sanae Souitat,
Directrice Support

NOS RÉSULTATS



TAUX DE RÉALISATION DU PLAN DE FORMATION



Focus sur LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La rémunération des collaborateurs est composée d'une part fixe individuelle et d'une part variable constituée des avancements et augmentations, de la prime annuelle ainsi que de la contribution éventuelle au prêt contracté par le salarié.

Le montant des avancements et des augmentations est défini dans le budget annuel et validé par le Conseil d'Administration.

Une prime annuelle est servie sur la base de la performance de chaque collaborateur et du degré d'atteinte des objectifs fixés. Ces éléments sont discutés lors des sessions d'évaluations annuelles.

JAIDA ne dispose pas de schéma d'intéressement.



2

Un partenaire de confiance de la finance inclusive



ENJEU 4

Éthique des affaires

- Code d'éthique et de déontologie pour le Conseil d'Administration
- Code de déontologie destiné aux collaborateurs avec un dispositif d'alerte professionnelle
- Procédure relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT)
- Clauses sur la protection des données dans tous les contrats



0 incident de corruption depuis la création de JAIDA

ENJEU 5

Gestion des risques

- Politique de Gestion Globale des Risques pour assurer la conformité réglementaire et maîtriser les risques
- Cadre d'analyse pour évaluer les projets d'investissement selon des critères ESG
- Clauses environnementales dans les contrats d'emprunt

ENJEU 6

Accompagnement historique de la microfinance

- Atteinte des objectifs majeurs fixés lors de la création
- Offre complète et adaptable de produits financiers et de services d'assistance technique
- Repositionnement stratégique pour élargir la cible historique des IMF à d'autres types d'acteurs, de l'ESS notamment



1 800 000
bénéficiaires finaux depuis 2007



4,5 Milliards MAD
de financement débloqué en faveur du secteur

Éthique des affaires



NOTRE APPROCHE

Notre approche de maîtrise des risques éthiques est basée sur plusieurs dispositifs complémentaires :

1• Un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil d'Administration, encadre les modalités de fonctionnement de ce dernier et fixe des principes de gouvernance, de confidentialité, d'indépendance et de transparence. Les administrateurs s'engagent à une stricte neutralité, à prévenir les conflits d'intérêts et à préserver l'image de la société.

2• Un code d'éthique et de déontologie destiné aux collaborateurs vise à promouvoir des valeurs communes et à renforcer la confiance des parties prenantes, en définissant les règles de conduite attendues des équipes. Il encadre des principes essentiels : intégrité, confidentialité, conformité réglementaire, prévention des conflits d'intérêts, lutte contre la corruption, respect de l'environnement et protection des données personnelles. Chaque collaborateur doit signaler toute situation à risque, via un dispositif d'alerte professionnelle mis à leur disposition. Le Code complète, sans s'y substituer, les lois en vigueur, et s'applique à l'ensemble des interactions internes et externes de JAIDA.



Afin de préserver les intérêts de JAIDA, les achats de biens et services se fondent sur des critères de prix, qualité, performance, livraison et adéquation aux besoins. La structure responsable des Achats au sein de JAIDA s'efforce de ne pas créer de situation de dépendance mutuelle vis-à-vis des partenaires, en mettant systématiquement en place des solutions alternatives adaptées. En plus de la procédure relative à la gestion des achats, la structure responsable de ce processus doit prévoir des clauses contractuelles précisant les obligations des fournisseurs et prestataires de services en matière d'éthique et de conformité.

Extrait du Code d'éthique et de déontologie de JAIDA

Focus sur LE DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Ce dispositif d'alerte professionnelle est mis en place pour permettre aux collaborateurs de signaler une non-conformité, un dysfonctionnement ou un comportement suspect.

Tout collaborateur de JAIDA peut donc exercer son droit d'alerte pour signaler des situations susceptibles de présenter d'importants risques de non-conformité pour JAIDA. Ce dispositif permet de signaler les éventuels manquements relatifs aux domaines suivants :

- Atteinte aux règles de la concurrence, conflits d'intérêts, délits d'initiés ;
- Falsification de documents, comptes ou rapports d'audit ;
- Vol, fraude corruption ou détournement de fonds ;
- Corruption ;
- Non-respect de la législation sur l'hygiène et la sécurité ;
- Discrimination ou harcèlement.

La mise en œuvre de ce dispositif s'appuie sur des règles strictes visant à garantir la confidentialité des informations transmises ainsi que la protection de l'auteur du signalement.

3• Une politique de prévention et de lutte contre la corruption et la fraude

Cette politique définit les règles et les mécanismes permettant d'identifier, de prévenir, de détecter et de sanctionner tout comportement contraire au code de bonne conduite, ou susceptible d'être qualifié d'acte de corruption ou de fraude.

À ce titre, tout collaborateur confronté à une situation de corruption ou témoin d'un acte de fraude est tenu de le signaler immédiatement et systématiquement à la fonction Conformité, que cela concerne un collègue, un client ou un partenaire externe.

Au cours de l'année 2024, aucun acte de corruption ni aucune manœuvre frauduleuse, sous quelque forme que ce soit, n'a été porté à la connaissance de la fonction Conformité.

4• Une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts

Instaurée en 2023, cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et aux administrateurs siégeant dans les organes de gouvernance de JAIDA. Elle encadre les situations où des intérêts personnels, professionnels ou organisationnels pourraient interférer avec ceux de JAIDA, que ce soit dans les relations avec les clients, les partenaires, les prestataires ou entre entités internes.

Cette politique impose aux collaborateurs et administrateurs de JAIDA la déclaration systématique à leur hiérarchie et à la fonction Conformité de toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêts, qu'il soit potentiel ou réel.

5• Une procédure relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) conforme aux dispositions réglementaires et à la législation marocaine en vigueur. JAIDA s'assure en outre que ses clients eux-mêmes disposent et appliquent des dispositifs conformes à ces recommandations. Cette procédure prévoit une évaluation annuelle du risque de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LBC/FT) et une classification de ces risques. Elle inclut des règles strictes d'acceptation, d'identification et de suivi des relations d'affaires, ainsi que la déclaration des opérations suspectes à l'Autorité Nationale du Renseignement Financier (ANRF).

6• Un dispositif de sécurité et de protection des données

Conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, JAIDA veille à ce que les données des clients, collaborateurs et parties prenantes soient collectées et traitées de manière loyale, licite et transparente.

Dans ce cadre, un dispositif structuré de protection des données personnelles a été mis en œuvre, reposant sur les axes suivants :

- La mise en place d'une cartographie des traitements de données à caractère personnel, permettant d'identifier, de documenter et de maîtriser l'ensemble des flux de données au sein de l'institution ;
- La responsabilisation des entités opérationnelles, chargées d'assurer le respect de la réglementation dans le cadre de leurs activités, et de remonter à la fonction Conformité tout nouveau traitement ou modification survenue notamment lors de la conduite de nouveaux projets ou la conception de nouveaux produits et services ;
- Une veille réglementaire active menée par la fonction Conformité, qui assure le suivi des évolutions légales, émet des recommandations et accompagne les entités dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de protection des données.



NOS ACTIONS

En 2024, plusieurs actions ont été menées pour renforcer le dispositif de protection des données personnelles, notamment :

- La mise à jour de la cartographie des traitements de données à caractère personnel ;
- Le renforcement de la sensibilisation des collaborateurs à travers des actions de formation ciblées.



NOS RÉSULTATS

Aucun incident de corruption n'a été relevé depuis la création de JAIDA.

Focus sur LA RELATION CLIENT

Le KYC (Know Your Customer) est un processus essentiel encadrant l'établissement sécurisé et conforme des relations entre une entreprise et ses clients. Il constitue la première étape pour qu'une personne devienne un client ou un utilisateur enregistré, en assurant la conformité avec les réglementations en vigueur. Bien que transversal à de nombreux secteurs, ce processus revêt une importance particulière pour les institutions financières. Le KYC repose sur l'identification et la vérification de l'identité du client, via un ensemble de contrôles visant à prévenir toute relation avec des individus impliqués dans des activités illicites telles que le terrorisme, la corruption ou le blanchiment de capitaux.

Dans le prolongement de cette exigence de conformité et de confiance dans la relation client, JAIDA applique des standards rigoureux de protection des clients. L'organisation adhère aux standards internationaux en la matière, garantissant des pratiques commerciales éthiques et responsables, incluant la transparence, une tarification équitable, le respect des clients et la confidentialité de leurs données. Elle veille également au strict respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des données personnelles, assurant la sécurité et la confidentialité des informations collectées.

Par ailleurs, nous avons mis en place une procédure dédiée au traitement des réclamations, distincte des demandes d'information, prévoyant un accusé de réception sous 24h, une réponse sous 15 jours, un suivi mensuel du respect des délais, ainsi qu'un archivage systématique des dossiers.



NOTRE AMBITION

En 2025, et en amont de la demande d'agrément, nous projetons de lancer un projet structurant visant à renforcer notre dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT), en conformité avec les exigences réglementaires et en cohérence avec la dynamique globale du Groupe CDG.

Gestion des risques

NOTRE APPROCHE

JAIDA est dotée depuis 2023 d'une Politique de Gestion Globale des Risques (PGGR) visant à assurer la conformité réglementaire et la maîtrise des risques dans ses activités, notamment de financement. Cette politique repose sur trois piliers : un processus intégré d'identification, d'évaluation et de surveillance des risques, une gouvernance claire portée par des instances spécialisées (Comité d'Audit et des Risques, Comité Grands Risques, Comité de Management), et une culture d'entreprise fondée sur la responsabilité et la prévention.

La PGGR couvre les principaux risques auxquels nous sommes exposés : opérationnels, de non-conformité, liés aux activités externalisées, à la sécurité des systèmes d'information et à l'introduction de nouveaux produits ou services. Le risque de réputation est considéré comme une conséquence potentielle d'une mauvaise gestion de ces risques.

Le déploiement de cette politique repose sur des procédures détaillées, des outils de mesure adaptés et une revue régulière de l'efficacité du dispositif, garantissant ainsi une gestion proactive et rigoureuse des risques dans un contexte en évolution constante.

La gestion stratégique des risques s'opère à travers la cartographie des risques qui constitue un outil essentiel de pilotage, permettant d'identifier les risques potentiels auxquels JAIDA peut être exposée, d'en évaluer la probabilité d'occurrence et le niveau d'impact, ainsi que de recenser les dispositifs de gestion et de maîtrise associés à chacun d'eux.



RISQUE DE CRÉDIT

JAIDA veille en permanence, à la santé et à la qualité du portefeuille engagements. Cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques afin d'y apporter les ajustements appropriés.



RISQUE DE TAUX

Ce risque est mitigé chez JAIDA par un suivi régulier des indicateurs de mesure (le taux directeur, la sensibilité des valeurs économiques, les bons du trésor, le volume des levées sur le marché, etc.) ; par l'appréciation du taux et le calcul de la marge sur chaque dossier de financement et enfin par un reporting mensuel.



RISQUE DE LIQUIDITÉ

Ce risque fait l'objet d'un suivi régulier à travers un reporting dédié. Une stratégie de refinancement est également mise en place qui permet à JAIDA de planifier des levées dans les meilleures conditions et en adéquation avec son business plan quinquennal ainsi que son budget annuel.



RISQUE DE MARCHÉ

JAIDA se finance et se refinance à des taux fixes et variables, ce qui réduit considérablement l'effet de volatilité du marché. La préparation des lignes de refinancement à l'avance sur la base des indicateurs de trésorerie permet également d'anticiper des actions d'optimisation et de couverture de la marge.



RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration couvre les expositions de toute nature, inscrites au bilan ou en hors bilan, susceptibles d'exposer JAIDA à des pertes du fait du risque de contrepartie.

FOCUS SUR L'INTÉGRATION DE L'ESG DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS

JAIDA combine instruments financiers et non financiers pour promouvoir une approche inclusive du développement, notamment à travers le refinancement des institutions de microfinance et des investissements d'impact. Ces derniers visent à générer des bénéfices sociaux et environnementaux mesurables, en complément du rendement financier. Pour structurer et évaluer nos investissements – qu'ils soient génériques ou liés à des programmes – nous avons élaboré un cadre d'analyse rigoureux, fondé sur six dimensions clés, allant de l'alignement stratégique à la structure de la transaction. Ce cadre guide les analystes dans la construction de profils d'investissement équilibrés entre risque et impact.

CADRE D'ANALYSE D'UNE PROPOSITION D'INVESTISSEMENT

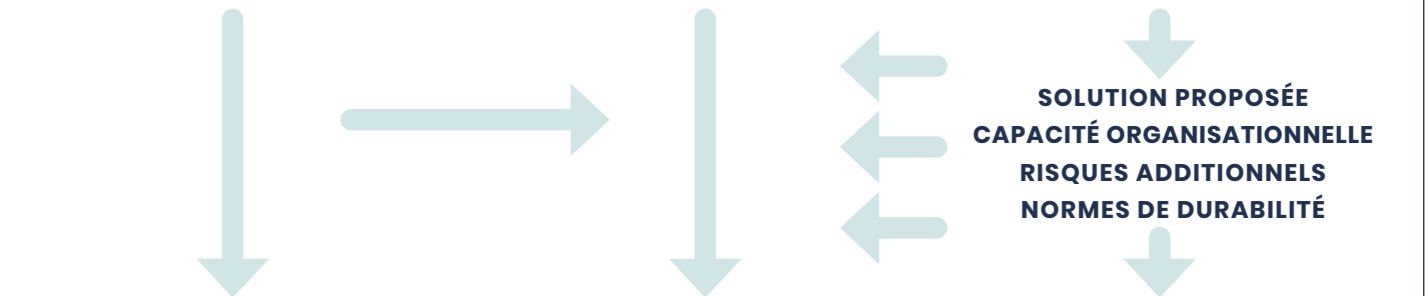
DÉFINI PAR JAIDA

DÉFINI PAR L'ORGANISATION VISÉE PAR L'INVESTISSEMENT

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE

STRUCTURE DE LA TRANSACTION

PROFIL DE L'ORGANISATION



Alignement de mission et d'objectifs

Critère de la meilleure organisation

Critères JAIDA

Critère de la meilleure opportunité d'investissement

Alignement avec la politique d'investissement

Destination des fonds

Évaluation de la proposition

Collecte de fonds et respect des obligations réglementaires

Caractéristiques de la transaction : structure de rémunération et outils d'atténuation des risques

SOLUTION PROPOSÉE :

- Besoin et proposition d'investissement
- Pertinence de la solution proposée
- Analyse du secteur et du marché
- Modèle économique pour la génération d'impact
- Enracinement dans le milieu
- Alignement organisationnel

CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE

- Stratégie
- Structure organisationnelle
- Gestion opérationnelle
- Stratégie de partenariats
- Stratégie de marketing
- Ressources humaines
- Gestion du rendement de l'impact
- Planification financière

RISQUES ADDITIONNELS

- Engagement
- Gouvernance
- Risque lié à la responsabilité
- Risque propre à la région ou au secteur
- Risque stratégique
- Questions d'ordre juridique et autres
- Questions d'ordre contractuel

NORMES DE DURABILITÉ

- Travailleurs
- Communauté
- Environnement
- Gouvernance



NOS ACTIONS

Depuis 2010, nous avons intégré à notre convention d'ouverture de crédit plusieurs dispositions visant à promouvoir le respect de l'environnement. À travers ces engagements, l'emprunteur s'engage à adopter des pratiques responsables.

Plus précisément, une clause environnementale impose à l'emprunteur de communiquer à JAIDA les diligences et procédures mises en œuvre en matière de protection de l'environnement, et de réaliser ses propres diligences et analyses pour s'assurer que les projets financés ne présentent pas d'impact environnemental négatif fort et irréversible.

Par ailleurs, les financements accordés par JAIDA excluent strictement tout projet susceptible de nuire à l'environnement, à la santé ou à la sécurité. Sont notamment prohibés les projets liés à la production, à la passation de marchés relatifs à des projets liés au rejet intentionnel de polluants organiques persistants (POP), à l'utilisation de produits chimiques ou pesticides interdits ou strictement réglementés, ainsi que tout produit ou activité présentant un risque avéré pour la santé publique ou l'environnement.



NOTRE AMBITION

JAIDA s'engage à renforcer son dispositif de gestion des risques à travers un projet structurant en 2025. Celui-ci vise à formaliser une gouvernance claire, actualiser les cartographies et référentiels existants, et déployer des politiques de gestion couvrant l'ensemble des risques majeurs.



Ce nouveau dispositif couvrira les risques opérationnels, de crédit, de marché, de liquidité, de continuité d'activité et d'éthique.

Safae Ait Si Abbou, Directrice Risk Management



ENJEU 6

Accompagnement historique de la microfinance



NOTRE APPROCHE

JAIDA propose une offre complète et adaptable de produits financiers et de services d'assistance technique, destinée à accompagner l'ensemble du secteur de la microfinance au Maroc. Cette offre combine des solutions de financement – génériques (prêts senior, subordonnés) ou spécifiques – avec un appui opérationnel visant à renforcer les capacités institutionnelles, maîtriser les risques et optimiser la gestion et les ressources. Nous accordons une attention particulière aux IMF de petite et moyenne taille, en leur réservant une part des lignes de financement pour soutenir leur rôle clé dans le développement économique local.

OFFRES DE CRÉDIT

JAIDA offre du financement et accompagne la création de nouveaux produits.

JAIDA propose des prêts génériques comme les prêts senior ou les prêts subordonnés, mais est également en mesure d'offrir des prêts spécifiques.



PRÊTS GÉNÉRIQUES

PRÊT SÉNIOR

Destiné aux grandes Associations de Microcrédit (AMC) et aux AMC de taille intermédiaire qui souhaitent financer leur croissance et qui ne bénéficient pas d'accès aux ressources commerciales.

PRÊT SUBORDONNÉ

Destiné aux grandes AMC en priorité ayant un besoin de renforcer leur structure de bilan en vue d'améliorer leur aptitude à continuer à se financer directement via le secteur privé.



PRODUITS SPÉCIFIQUES

PRODUIT LABORATOIRE

Destiné à être testé sur le marché avec de petits volumes et à être reproduit sur la grande échelle, dès qu'il prouvera sa rentabilité.

PRODUIT THÉMATIQUE

Encourage les AMC à financer des activités spécifiques. Ce type de prêts est destiné à financer des activités particulières ou peut avoir une approche genrée.

PRODUIT RÉGIONAL

Produit destiné à être développé sur une région en particulier pour tenir compte des spécificités singulières de la région.

Focus sur L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Depuis 2021, le secteur de la microfinance au Maroc traverse une phase de ralentissement de la croissance des encours (+5 % entre 2020 et 2023, contre +7 % entre 2018 et 2020), en dépit de la hausse du plafond des microcrédits. La production annuelle reste stable autour de 7 milliards de dirhams.

Parallèlement, le nombre de clients actifs a reculé (de 0,9 million en 2020 à 0,8 million en 2023), tandis que le financement de la Très Petite Entreprise (TPE) s'est accru, notamment en lien avec l'introduction de garanties par Tamwilcom et les assouplissements réglementaires post-COVID.



NOS ACTIONS

En 2024, nous avons poursuivi notre engagement en faveur du secteur de la microfinance en approuvant deux financements pour un montant total de 220 millions de dirhams.

Nous avons également franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de notre partenariat avec l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) : après la finalisation des accords en 2023 avec l'AECID et l'Institution Officielle de Crédit (ICO), une première tranche de 10 millions d'euros a été déboursée pour soutenir la production de JAIDA en faveur du financement des IMF marocaines.

Focus sur NOTRE SOUTIEN À DES INITIATIVE DE PARTENAIRES

Depuis dix ans, JAIDA participe au programme national d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) via le microcrédit, en partenariat avec la Fondation CDG, le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM). Ce programme vise à favoriser l'insertion économique des jeunes et à lutter contre l'exclusion sociale, en soutenant des micro-entrepreneurs accompagnés par les IMF. JAIDA joue un rôle de coordinateur avec l'ensemble des partenaires en contribuant à l'organisation du programme.

En 2024, une édition spéciale Al Haouz a été lancée pour appuyer la relance économique dans les zones touchées par le séisme du 8 septembre 2023. Cette édition a ciblé les AGR existantes ayant subi un recul d'activité lié au séisme, selon des critères de pertinence, viabilité à long terme, agilité opérationnelle et équilibre financier.

40 micro-projets ont été retenus, dont près de 50 % portés par des femmes, avec une moyenne d'âge des bénéficiaires de 36 ans, en cohérence avec la vocation originelle du programme.

En 2024, nous avons alloué l'équivalent de 3% de nos revenus bruts aux lauréats de tous les événements sponsorisés par JAIDA, tels que le prix de « Lalla Al Moutaaouina » ou le programme « Génération Solidaire ».

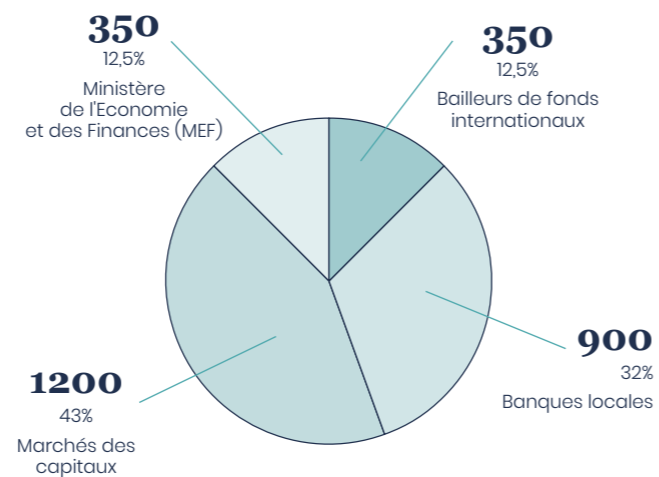


NOS RÉSULTATS

JAIDA a atteint les trois objectifs majeurs fixés lors de sa création sur le marché du micro-crédit :

- 1• Faciliter le financement des IMF pour renforcer l'accès aux crédits pour les micro-entrepreneurs au Maroc. Depuis 2007, l'encours du secteur a doublé et l'investissement de JAIDA a atteint 4,5 milliards de dirhams, avec près de 2 millions de bénéficiaires finaux.
- 2• Mobiliser des fonds auprès de sources privées et attirer de nouveaux capitaux vers le secteur de la microfinance.

RÉPARTITION DES MONTANTS DE LEVÉE D'ENDETTEMENTS DEPUIS LA CRÉATION (EN MDHS)



- 3• Favoriser le développement institutionnel des IMF en les accompagnant dans la mise en place de programmes de développement basés sur des offres de microcrédit adaptées aux besoins de leurs clients (assistance technique, formation aux risques environnementaux...).



NOTRE AMBITION

Nous avons engagé une réflexion stratégique ayant conduit au repositionnement de JAIDA, en adéquation avec les dynamiques nationales et l'évolution des besoins du marché.

Nous ambitionnons d'élargir notre offre afin de consolider notre rôle d'expert au service d'un financement inclusif et durable. Cette évolution vise à intégrer de nouveaux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) – fonds à impact, coopératives, agrégateurs, etc. – aux côtés de notre cible historique que sont les IMF. Ces segments seront adressés à travers une gamme de produits spécifiquement fléchés vers des thématiques à fort impact : milieu rural, genre, jeunes, économie verte et durable.



D'ici 2030, nous visons à structurer une expertise interne sur les sujets récurrents, tout en continuant à mobiliser des spécialistes pour des interventions ciblées.

Souliman Bouazrou, Directeur Assistance Technique et Mesure d'Impact

Focus sur L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique constitue un pilier de notre approche de la finance à impact. Historiquement portée par des lignes dédiées financées par des bailleurs internationaux, elle vise à la fois à réduire les risques pour JAIDA et à renforcer les capacités des bénéficiaires, notamment dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Nous prévoyons d'intervenir là où les besoins sont non couverts, en complémentarité avec l'écosystème existant, sur des thématiques telles que le métier, la finance, le juridique, ou l'action marché. Lorsque des offres d'accompagnement seront disponibles, nous faciliterons la mise en relation entre les bénéficiaires et les structures spécialisées.



3 Une empreinte sociétale au cœur de notre responsabilité



ENJEU 7

Appui à l'autonomisation des femmes

- Appui à des initiatives en faveur de l'inclusion économique et financière des femmes
- Axe prioritaire du nouveau positionnement stratégique



43%
de femmes parmi les bénéficiaires

ENJEU 8

Soutien au développement rural

- Axe prioritaire du nouveau positionnement stratégique
- Financement depuis 2013 de Tamwil El Fellah (TEF), acteur de référence dans le financement de la petite agriculture en milieu rural
- Ambition de développer des lignes de crédit spécialisées et des produits verts dédiés



25%
du portefeuille alloué au financement agricole



+845 000
prêts dans le milieu rural



51%
des AGR financées sont dans le milieu rural

Appui à l'autonomisation des femmes

NOTRE APPROCHE

La genèse du microcrédit est étroitement liée à l'accès des femmes aux activités génératrices de revenus (AGR). D'après l'Organisation Internationale du Travail (OIT), les femmes représenteraient aujourd'hui 80 % des 130 millions de bénéficiaires du microcrédit dans le monde. Cette très forte représentation s'explique notamment par leur exposition accrue à la pauvreté, mais aussi par leur meilleure performance en matière de remboursement.

Convaincues que l'accès à la microfinance constitue un levier d'émancipation pour les femmes et un soutien essentiel à la cellule familiale, les institutions de microfinance partenaires de JAIDA déploient des politiques volontaristes et ciblées en leur faveur, que nous soutenons pleinement.

NOS ACTIONS

Nous appuyons des initiatives favorisant l'inclusion économique et financière des femmes, telles que l'édition spéciale Al Haouz du programme national de soutien aux AGR pour lequel JAIDA s'est mobilisée aux côtés de la Fondation CDG, du Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire et de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit (FNAM). Avec une attention particulière à la parité lors du ciblage : 50% des 40 projets retenus sont portés par des femmes.

NOS RÉSULTATS

43%
de femmes parmi les bénéficiaires
(+5 pts versus 2023)

NOTRE AMBITION

Le fléchage vers des produits thématiques à impact genre est au cœur de notre nouveau positionnement en faveur de l'économie sociale et solidaire, aux côtés d'autres priorités stratégiques, telles que le rural, les jeunes et l'économie verte.



Soutien au développement rural

NOTRE APPROCHE

Le milieu rural constitue un axe stratégique d'intervention pour JAIDA, en particulier à travers le soutien à l'agriculture et à l'élevage, secteurs clés pour la sécurité alimentaire et le développement local. L'ambition de JAIDA est de contribuer à la modernisation des systèmes de production et à l'amélioration durable de leur productivité.

Dans le cadre de notre appui au Plan Maroc Vert, nous accompagnons, en partenariat avec Tamwil El Fellah, filiale du Groupe Crédit Agricole du Maroc, en priorité les petites et moyennes exploitations agricoles porteuses de projets viables, mais souvent exclues des circuits de financement bancaire classique.

NOS ACTIONS

Depuis 2010, JAIDA joue un rôle clé dans la mise en œuvre du programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural, grâce à un prêt de 6 millions d'euros de la Coopération italienne, en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances, destiné à soutenir le secteur du microcrédit. Cette convention a donné lieu à deux programmes :

- 1 million d'euros alloué à cinq IMF pour développer de nouveaux produits adaptés aux zones rurales ;
- 5 millions d'euros destinés à l'ensemble des IMF pour financer des microcrédits, avec une priorité aux projets agricoles et d'élevage.

En parallèle, JAIDA finance depuis 2013 Tamwil El Fellah (TEF), acteur de référence dans le financement de la petite agriculture. Spécialisé dans le financement des petits producteurs n'ayant pas accès aux services bancaires classiques, TEF appuie les projets d'agrégation situés dans les zones à fort potentiel agricole et à forte valeur ajoutée.

NOS RÉSULTATS

7 IMF bénéficiaires du programme de coopération italienne pour le rural

25% du portefeuille alloué au financement agricole

+845 000 prêts dans le milieu rural

51% des AGR financées sont dans le milieu rural

NOTRE AMBITION

Le monde rural constitue l'un des axes prioritaires de notre nouveau positionnement stratégique. Il se trouve à la croisée d'autres thématiques prioritaires telles que l'autonomisation des femmes et l'économie verte.

Face aux effets croissants du changement climatique, JAIDA encourage le développement de modèles agricoles plus résilients, éco-efficaces et répondant aux besoins des populations rurales. Notre stratégie articule ainsi trois objectifs majeurs : renforcer la sécurité alimentaire (ODD 2), stimuler le développement économique et social en milieu rural (ODD 8) et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement (ODD 13).



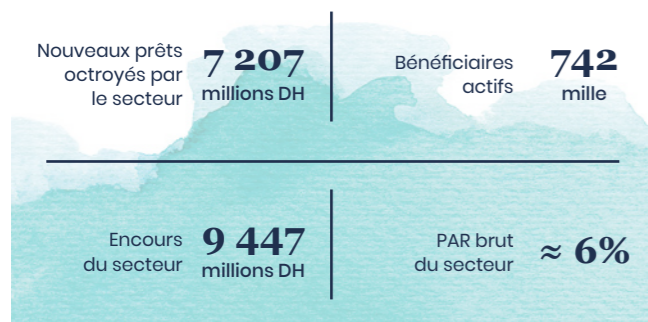
Un nouveau modèle est actuellement en cours de réflexion, en interne et avec des partenaires externes, afin de renforcer l'action de JAIDA face aux défis climatiques. L'ambition est de développer, à terme, des lignes de crédit spécialisées et des produits verts dédiés, en phase avec la thématique prioritaire 'Économie verte'.

Ahmed Laasri, Directeur Développement Portefeuille



Rapport de gestion 2024

1 APERÇU SUR LE SECTEUR DE LA MICROFINANCE AU MAROC



L'année 2024 a été marquée par une consolidation de la reprise du secteur de la microfinance au Maroc, amorcée après la crise sanitaire. Les grandes institutions ont renforcé leur position sur le marché, portées par leur solidité financière et leur capacité à mobiliser des financements conséquents. En particulier, le financement des Très Petites Entreprises (TPE) continue de gagner du terrain, grâce au soutien de mécanismes de garantie et de cofinancement, comme ceux proposés par Tamwilcom.

L'encours global du secteur s'est établi à 9,45 milliards de dirhams, enregistrant une croissance annuelle de 9,3 %. Cette progression est en grande partie due à l'augmentation des montants des prêts et à l'allongement de leur maturité. Le segment des TPE représente désormais près de 21 % de l'encours total, confirmant l'orientation stratégique des IMF vers un portefeuille plus structuré et potentiellement plus rentable.

Cependant, cette dynamique cache des disparités importantes entre les acteurs. Les petites et moyennes IMF continuent de faire face à des contraintes majeures, notamment en matière de refinancement. Le resserrement des conditions d'accès au crédit, les coûts élevés des ressources, ainsi qu'une exposition accrue aux risques de crédit freinent leur développement et menacent parfois leur viabilité. Par ailleurs, le nombre de clients actifs dans le secteur a poursuivi sa baisse, passant de 769 000 en 2023 à 742 000 en 2024, illustrant une contraction progressive et un recentrage sur une clientèle moins nombreuse mais disposant d'une capacité d'endettement plus importante (TPE).

Enfin, la qualité du portefeuille a continué de s'améliorer : les taux de PAR30 brut et net se sont établis respectivement à 6,23 % et 4,76 %, traduisant une stabilisation du risque et une gestion plus prudente des encours, dans un contexte encore marqué par des effets post-crise.

Dans ce contexte contrasté, la microfinance marocaine confirme son rôle structurant dans le financement inclusif, tout en nécessitant un accompagnement différencié

selon la taille et la maturité des institutions. L'enjeu pour les années à venir sera de maintenir cette trajectoire de croissance tout en garantissant la viabilité et la diversification des acteurs du secteur.

2 ACTIVITÉ DE JAIDA



2.1 FINANCEMENT

Dans un contexte de reprise inégale du secteur, JAIDA a poursuivi sa mission en finançant des IMF engagées dans l'inclusion financière des populations vulnérables. L'année 2024 a été marquée par l'approbation de deux opérations de financement pour un montant total de 220 millions de dirhams.

À fin décembre 2024, l'encours de JAIDA s'élève à 794 millions de dirhams, en hausse par rapport à l'exercice précédent. La part de JAIDA dans la levée sectorielle atteint près de 12 %, confirmant son rôle significatif dans le financement du secteur.

Sur le plan opérationnel, JAIDA a continué à soutenir des institutions de tailles variées. Alors que les grandes IMF bénéficient d'un accès privilégié aux financements bancaires et internationaux, les petites et moyennes structures rencontrent des difficultés croissantes. Dans ce contexte, JAIDA a joué un rôle de coordination avec les autres bailleurs pour éviter les déséquilibres et préserver la stabilité du secteur.

JAIDA a également renforcé son ancrage territorial à travers la gestion d'une ligne de crédit dédiée aux zones rurales, mise en œuvre dans le cadre du programme de Coopération italienne. Cette ligne a permis de dépasser les objectifs de production avec un taux de réalisation de 136 %, soutenant ainsi l'activité économique dans les régions enclavées.

En termes de cibles financées, les activités génératrices de revenus (AGR) féminines représentent 44 % du portefeuille, tandis que 47 % des financements ont été orientés vers les zones rurales. Ces chiffres traduisent la volonté de JAIDA de concilier performance financière et impact social dans ses opérations.

2.2 RESSOURCES

À la clôture de l'exercice 2024, les capitaux propres de JAIDA atteignent 491 millions DH, enregistrant une hausse de 7 millions DH par rapport à l'année précédente, principalement portée par l'évolution du résultat net.

Parallèlement, les ressources d'endettement affichent une diminution de 134 millions DH, conséquence du remboursement des échéances des dettes subordonnées contractées auprès du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), ainsi que de l'amortissement progressif des émissions obligataires et des bons de société de financement (BSF). Cette tendance traduit également une stratégie de gestion financière prudente, avec une réduction des financements bancaires à court terme au profit de ressources plus pérennes et moins onéreuses.

JAIDA a poursuivi en 2024 le développement de nouveaux instruments de refinancement adaptés aux besoins du secteur. La ligne de financement espagnole est désormais opérationnelle, avec un premier décaissement de 10 millions d'Euros en faveur de JAIDA, contribuant au renforcement de l'encours de la dette.

En parallèle, JAIDA conserve une capacité confortable de mobilisation de ressources de financement à travers son programme de BSF, lui offrant la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de financement du secteur de la microfinance, tout en explorant de nouvelles opportunités dans l'économie sociale et solidaire.

3 DÉFIS RENCONTRÉS EN 2024

En 2024, JAIDA a été confrontée à plusieurs défis majeurs, dans un environnement financier et opérationnel en constante mutation. Ces enjeux, suivis de près par le Conseil d'Administration et son Comité d'Audit et des Risques, ont concerné à la fois la structure du marché, la santé financière des partenaires, et les contraintes d'intervention.

• Fragilité persistante des IMF de petite et moyenne taille

Malgré les efforts déployés pour favoriser l'accès au financement, plusieurs IMF de taille intermédiaire ou réduite continuent de faire face à de sérieuses difficultés. L'absence de perspectives claires de redressement et les situations de contentieux limitent fortement l'engagement de JAIDA auprès de ces institutions. De manière plus générale, leur capacité d'endettement reste insuffisante, et leurs états financiers présentent des signaux de fragilité structurelle.

• Concentration croissante du portefeuille

La structure du marché reste dominée par trois grandes IMF, représentant à elles seules 94 % de la dette sectorielle. Cette concentration limite les marges de diversification du portefeuille de JAIDA et renforce sa dépendance à un nombre restreint de contreparties.

• Diminution de la base clientèle

Le recul du nombre de clients actifs dans le secteur, passé de 769 000 en 2023 à 742 000 en 2024, traduit une mutation du modèle économique des IMF vers des prêts de montants plus élevés et ciblés. Si cette tendance renforce la rentabilité à court terme, elle pose néanmoins la question de l'inclusion financière des clientèles les plus vulnérables, historiquement cœur de mission de JAIDA.

4 RÉSULTATS FINANCIERS 2024

Total Bilan	869 millions DH
Capitaux propres	491 millions DH
Revenus bruts	42,7 millions DH
Produit net	28,3 millions DH
Ratio de solvabilité	271 %
Ratio des actifs	1,5 %
Ratio d'endettement / FP	76 %

En 2024, JAIDA a veillé à une gestion rigoureuse de son endettement et de sa trésorerie, ajustant ses ressources à l'évolution de son portefeuille de crédits. Cette approche lui a permis d'éviter le recours à des lignes de refinancement non prioritaires et de préserver son équilibre financier.

Dans cette dynamique, JAIDA a franchi, en octobre, une étape clé, en mobilisant la moitié des fonds prévus dans le cadre de son partenariat avec la coopération espagnole. Cette opération s'est inscrite parfaitement dans les conditions de production convenues avec les IMF.

Parallèlement et avec l'appui de la CDG, JAIDA a initié des discussions avec de nouveaux bailleurs de fonds afin d'explorer des opportunités de financement adaptées aux nouvelles orientations dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

4.1 BILAN

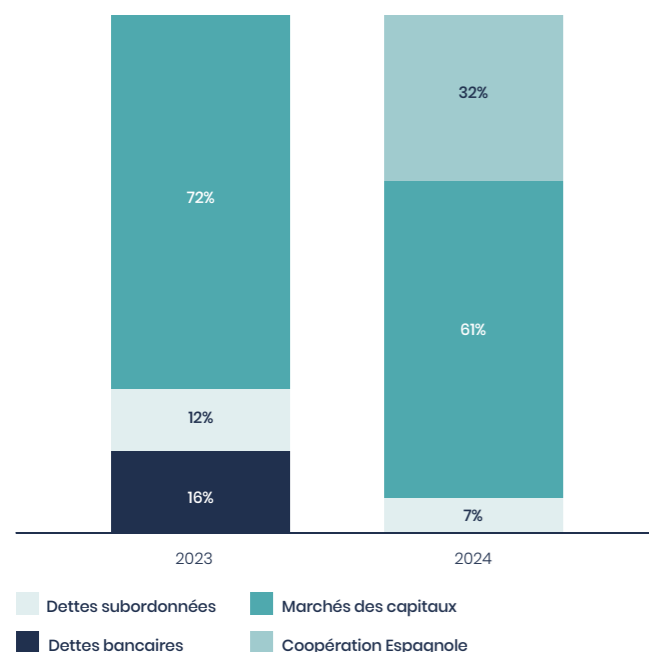
Au 31 décembre 2024, le total du bilan de JAIDA s'établit à 869 millions DH, enregistrant une contraction de 117 millions DH par rapport à l'exercice précédent, soit une diminution de 12 %.

PASSIF

Capitaux propres

Les fonds propres constituent un pilier clé du modèle financier de JAIDA. En 2024, ils représentent 60 % du total des ressources, contre 51 % en 2023. Cette amélioration s'explique par les remboursements massifs des dettes.

Endettement



La structure du passif de JAIDA a connu une évolution marquée par une réduction significative de l'endettement, avec un remboursement total de 240 millions DH, compensé en partie par une nouvelle levée de fonds de 107 millions DH.

L'année 2024 marque l'intégration d'une nouvelle ligne de refinancement issue des bailleurs de fonds étrangers, qui représente désormais 32 % des ressources. Cette orientation illustre la volonté de JAIDA de diversifier ses sources de financement en mobilisant des ressources à des conditions compétitives, tout en bénéficiant d'un appui technique.

Parallèlement, les marchés des capitaux conservent leur importance en tant que levier de financement, bien que leur part recule de 72 % en 2023 à 61 % en 2024.

Dans un objectif de réallocation des ressources, JAIDA a réduit son exposition aux dettes bancaires, qui passent de 16 % en 2023 à 0 % en 2024. De même, les dettes subordonnées enregistrent une baisse significative visant à privilégier un endettement moins contraignant et mieux aligné sur ses objectifs de croissance.

ACTIF

Portefeuille de crédit

Sur l'exercice 2024, la production de crédits s'est élevée à 100 millions DH, pour un volume de remboursements et amortissements de 239 millions DH.

L'encours brut des prêts de JAIDA s'établit à 794 millions DH, représentant 91 % du total de l'actif. Cette contraction de 139 millions DH par rapport à décembre 2023 s'explique principalement par une production nette impactée du niveau de remboursements supérieur aux nouveaux financements octroyés.

Par ailleurs, JAIDA poursuit son suivi rigoureux de l'évolution des petites et moyennes institutions, qui constituent 8 % de son portefeuille. Ces acteurs, souvent confrontés à des contraintes de financement, peinent à mobiliser des ressources en dehors du soutien de JAIDA.

Prise de participation

Au 31 décembre 2024, JAIDA ne détient aucune filiale et n'a réalisé aucune prise de participation dans d'autres entreprises ou institutions financières.

Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible de JAIDA s'élève à 69 millions DH, enregistrant une progression de 21 % par rapport à la clôture de l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement attribuable à une concentration des remboursements clients en fin d'année.

Les encaissements de la période ont été principalement alimentés par les remboursements des AMC, qui affichent des pics semestriels en juin (95 millions DH) et décembre (97 millions DH). Par ailleurs, le déblocage partiel de la ligne espagnole a renforcé la liquidité pour accompagner l'activité et assurer le financement des engagements.

Avec une position de trésorerie maîtrisée en fin d'exercice, JAIDA conserve sa flexibilité financière permettant d'anticiper les besoins futurs.

4.2 | COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES

Le Produit Net Bancaire (PNB) atteint 28 millions DH au 31 décembre 2024, dépassant ainsi l'objectif annuel de 26,5 millions DH avec un taux de réalisation de 107 %. Cette performance reflète une amélioration du volume et des rendements des actifs.

Toutefois, la part des revenus allouée à la couverture des coûts de refinancement enregistre une baisse de 3 points par rapport à 2023. Grâce à une marge brute de 66 %, JAIDA parvient à atténuer l'impact de la hausse des charges financières tout en maintenant un équilibre financier durable, au service de sa mission sociale.

PRODUITS D'EXPLOITATION

En (KDH)	31.12.2023	%	31.12.2024	%	Variations
Intérêts perçus par les IMF	37.237	95%	39.342	92%	2.105 6%
Intérêts de placements	1.930	5%	3.381	8%	1.450 75%
-DAT	-	0%	-	0%	- -
-OPCVM	1.930	5%	3.381	8%	1.450 75%
Autres produits	-	0%	-	0%	- -
Total	39.168	100%	42.723	100%	3.555 9%

Les produits d'exploitation bancaire enregistrent une progression, atteignant 42,7 millions DH, portée par une dynamique favorable des encours et une optimisation du rendement des placements.

- L'encours moyen des clients a connu une hausse significative de 23 millions DH, s'établissant à 858 millions DH contre 835 millions DH en 2023. Cette progression reflète un niveau d'encours plus élevé à la clôture de l'exercice précédent. Parallèlement, le taux de financement moyen a augmenté de 15 points de base.
- Le stock moyen des placements a progressé pour atteindre 82 millions DH à fin 2024, contre 69 millions DH un an plus tôt. Cette hausse a été accompagnée d'une amélioration significative du rendement, avec un gain de 91 points de base en glissement annuel.

CHARGES D'EXPLOITATION

En (KDH)	31.12.2023	%	31.12.2024	%	Variations
Intérêts sur crédits bancaires	4.575	37%	1.657	12%	-2.918 -64%
Intérêts sur dettes subordonnées	2.920	24%	995	7%	-1.925 -66%
Intérêts sur émissions obligataires	4.568	37%	3.639	25%	-928 -20%
Intérêts sur émissions BSF	215	2%	7.694	53%	7.479 >100%
Intérêts auprès des bailleurs étrangers	-	0%	397	3%	397
Autres charges	16	0%	4	0%	-12 -74%
TOTAL	12.293	100%	14.386	100%	2.093 17%

Les charges d'exploitation bancaire ont atteint 14 millions DH au 31 décembre 2024, contre 12,3 millions DH au 31 décembre 2023, soit une hausse de 17%. Cette évolution s'explique principalement par l'impact de la levée des bons de sociétés de financement (BSF) en décembre 2023, qui a contribué à une augmentation du coût moyen de l'endettement de 18 points de base.

La dette moyenne s'est inscrite en hausse, atteignant 436 millions DH d'encours moyen, soit une augmentation de 41 millions DH sur un an. Cette évolution permet à JAIDA d'accompagner la dynamique de sa production tout en optimisant ses conditions de refinancement.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

En (KDH)	31.12.2023	%	31.12.2024	%	Variations
Charges de personnel	4.295	49%	6.663	56%	2.367 55%
Impôts et taxes	10	0%	13	0%	3 30%
Charges externes	4.080	46%	4.584	38%	504 12%
Autres charges	176	2%	392	3%	215 122%
Dot. Aux amortissements	270	3%	292	2%	22 8%
TOTAL	8.832	100%	11.944	100%	3.112 35%

Les charges générales d'exploitation se sont établies à 11,9 millions DH au 31 décembre 2024, marquant une augmentation de 35% par rapport au 31 décembre 2023.

- Les charges du personnel ont augmenté de 55%, suite, entre autres, à la rémunération de la direction générale, une charge absente pendant les neuf premiers mois de l'année 2023.
- Les charges externes ont augmenté de 504 mille DH (+12%), principalement attribuables à une hausse des frais de mission et suite à une forte reprise des contacts commerciaux et institutionnels en 2024, la maintenance réalisée sur les reporting à la banque centrale et l'outil SAGE, le soutien des coopératives en partenariat avec l'ODCO, le recrutement d'un nouvel administrateur indépendant ainsi que les frais liés au dossier contentieux INMAA.
- Les autres charges ont augmenté de 215 mille DH (+122 %), liées aux frais de mise en place du programme BSF et de la revue stratégique.
- Les amortissements ont augmenté de 22 mille DH (+8 %), en raison des dotations aux amortissements pour la création du module RH sur AGIRH et la mise à niveau réalisée sur la plateforme comptable SAGE.

En dépit de ces augmentations de charges, le coefficient d'exploitation s'établit à 42% au 31 décembre 2024.

COÛT DU RISQUE

Compte tenu des remboursements effectués par Al Karama en 2024, les provisions pour dépréciation des créances en souffrance ont été ramenées de 18 millions DH à 12 millions DH.

Les provisions pour risques et charges ont été portées de 26 millions DH à 35 millions DH, traduisant une approche prudente dans la gestion des risques des petites et moyennes IMF, avec un renforcement supplémentaire de 2 millions DH, en adéquation avec les orientations stratégiques de JAIDA.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions a atteint 100 % au 31 décembre 2024. Par ailleurs, la part des créances en souffrance dans le portefeuille s'est améliorée, représentant désormais 1,5 % au 31 décembre 2024, contre 5,4 % au 31 décembre 2023.

RÉSULTAT NET

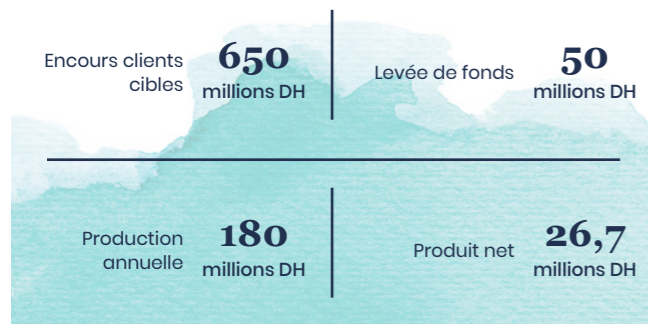
Au 31 décembre 2024, JAIDA a réalisé un bénéfice net de 7,3 millions DH, représentant un taux de rendement budgétaire de 105 % et une croissance de 902 % par rapport à la même période de l'année précédente.

ÉCHÉANCIER DES DETTES FOURNISSEURS

La dette JAIDA au 31 décembre 2024 s'élevant à 31 602 DH et est répartie comme suit :

Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues (B)	Montant des dettes échues			
		Moins de 30 jours (c)	Entre 31 et 60 jours (d)	Entre 61 et 90 jours (e)	Plus de 90 jours (f)
31 602		31 602			

5 PERSPECTIVES 2025



Après une année 2024 marquée par une réflexion stratégique et des ajustements face aux défis du secteur de la microfinance, 2025 s'ouvre sous le signe du développement structuré et de l'impact durable. JAIDA dispose d'une vision claire : Accompagner le développement et la croissance des IMF et accroître son impact social en tant qu'acteur clé du financement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'année à venir sera marquée par la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route stratégique à horizon 2030, avec un accompagnement renforcé des IMF, notamment les petites et moyennes structures confrontées à des défis de croissance et de pérennité. Grâce à une approche combinant financement et assistance technique, JAIDA développera des solutions adaptées aux besoins évolutifs du secteur, en partenariat avec des partenaires engagés dans le développement inclusif.

JAIDA ambitionne de renforcer ses relations avec la coopération espagnole et d'explorer de nouvelles opportunités auprès d'autres bailleurs stratégiques. Une démarche proactive de mobilisation des financements compétitifs sera menée, afin d'assurer des conditions avantageuses pour les bénéficiaires finaux.

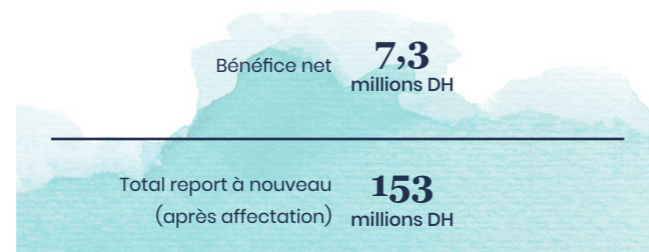
Forte d'une assise financière solide et d'une vision engagée, JAIDA aborde 2025 avec détermination et confirme son engagement à accompagner durablement le secteur de la microfinance et de l'ESS, contribuant ainsi à un développement économique inclusif et pérenne.

6 LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI N° 17-95

Les conventions conclues par JAIDA au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024 sont les suivantes :

- 1 **Contrat de gestion des bureaux de la société JAIDA conclu avec EXPROM**
 - **Objet** : Prestation de services
 - **Date de la convention** : Novembre 2012
 - **Montant de la charge** : 98 KMAD
- 2 **Contrat des prestations de chauffeurs pour le compte de JAIDA conclu avec EXPROM**
 - **Objet** : Prestation de services
 - **Date de la convention** : Octobre 2023
 - **Montant de la charge** : 88 KMAD
- 3 **Contrat de bail conclu avec Foncière Chellah (EWANE ASSETS)**
 - **Objet** : Location d'un espace bureaux
 - **Date de la Convention** : Avril 2012
 - **Montant de la charge** : 627 KMAD

7 PROJET DE RÉSOLUTIONS



7.1 | PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve expressément les comptes sociaux dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net de 7 273 816 dirhams.

7.2 | DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes relatif aux conventions relevant des articles 56 à 59 de la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi N° 20-05 relative aux sociétés anonymes, prend acte et ratifie les conventions visées dans ce Rapport.

7.3 | TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration et décide ce qui suit :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 273 816 MAD sera reporté à nouveau en totalité après la prise en compte de la réserve légale de 5%.

(+) Résultat en instance d'affectation	7 273 816 MAD
(-) Dotation à la réserve légale	363 691 MAD
(=) Résultat à reporter	6 910 125 MAD
(+) Solde compte report à nouveau	145 747 028 MAD

Après affectation, le compte « report à nouveau » s'élèvera à 152 657 153 MAD

7.4 | QUATRIÈME RÉSOLUTION

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

7.5 | CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement des mandats des Administrateurs en qualité de membres du Conseil d'Administration

Les actionnaires de l'Assemblée Générale décident le renouvellement des mandats des administrateurs suivant pour une durée de trois (3) exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2027 :

- Monsieur Yassine HADDAOUI
- La Caisse de Dépôt et de Gestion
- La Kreditanstalt fur Weideraufbau
- La Caisse des Dépôts et Consignations
- L'Agence Française de Développement
- Barid Al Maghrib

7.6 | SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir les formalités prévues par la loi.



Comptes annuels 2024

Bilan

au 31.12.2024

ACTIF (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	472	1.435
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	858.331.387	965.047.846
A vue	68.783.889	43.679.260
A terme	789.547.498	921.368.586
3. Créances sur la clientèle		28.144
Crédits de trésorerie et à la consommation		28.144
Crédits à l'équipement		
Crédits immobiliers		
Autres crédits		
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement		13.124.591
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de propriété		13.124.591
6. Autres actifs	9.331.690	6.517.514
7. Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés		
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location		
11. Immobilisations incorporelles	691.834	781.282
12. Immobilisations corporelles	332.571	414.381
TOTAL DE L'ACTIF	868.687.954	985.915.193

PASSIF (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	107.754.308	75.283.333
A vue		
A terme	107.754.308	75.283.333
3. Dépôts de la clientèle		
Comptes à vue créditeurs		
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme		
Autres comptes créditeurs		
4. Titres de créance émis	200.351.452	333.873.169
Titres de créance négociables émis	100.106.849	200.213.699
Emprunts obligataires émis	100.244.603	133.659.470
Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	10.834.909,70	9.762.664
6. Provisions pour risques et charges	35.047.003	26.084.568
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	23.177.818	56.662.811
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	10.473.720	10.437.439
12. Capital	328.027.900	328.027.900
13. Actionnaires.Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	145.747.028	145.057.699
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	7.273.816,22	725.609
TOTAL DU PASSIF	868.687.954	985.915.193

Compte de produits et charges : CPC

au 31.12.2024

CPC (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
I. Produits d'exploitation bancaire	42.723.043	39.167.665
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	39.342.331	37.237.208
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	3.380.712	1.930.456
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
6. Commissions sur prestations de service		
7. Autres produits bancaires		
II. Charges d'exploitation bancaire	14.385.864	12.292.916
8. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	3.050.099	7.506.568
9. Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	11.331.616	4.782.164
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
12. Autres charges bancaires	4.149	4.184
III. Produit net bancaire	28.337.179	26.874.749
13. Produits d'exploitation non bancaire		
14. Charges d'exploitation non bancaire		
IV. Charges générales d'exploitation	11.943.777	8.832.051
15. Charges de personnel	6.662.619	4.295.307
16. Impôts et taxes	12.992	10.030
17. Charges externes	4.584.124	4.079.941
18. Autres charges générales d'exploitation	391.650	176.400
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	292.392	270.373
V. Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2.000.000	10.747.196
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		7.416.820
21. Pertes sur créances irrécouvrables		
22. Autres dotations aux provisions	2.000.000	3.330.375
VI. Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties		8.461.718
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		
24. Récupérations sur créances amorties		
25. Autres reprises de provisions		8.461.718
VII. Résultat courant	14.393.402	15.757.220
26. Produits non courants	10.508	51.824
27. Charges non courantes	748.252	8.442.540
VIII. Résultat avant impôts	13.655.658	7.366.504
Impôts sur les résultats	6.381.842	6.640.895
IX. Résultat net de l'exercice	7.273.816	725.609
TOTAL PRODUITS	42.733.552	47.681.207
TOTAL CHARGES	35.459.735	46.955.598
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	7.273.816	725.609

Hors bilan

HORS BILAN (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements donnés		
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
Engagements reçus	107.400.000	218.890.000
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	107.400.000	218.890.000
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

État des soldes de gestion

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
1. (+) Intérêts et produits assimilés	39.342.331	37.237.208
2. (-) Intérêts et charges assimilées	14.381.715	12.288.732
Marge d'intérêt	24.960.616	24.948.476
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location		
5. (+) Commissions perçues		
6. (-) Commissions servies		
Marge sur commissions		
7. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8. (+) Résultat des opérations sur titres de placement	3.380.712	1.930.456
9. (+) Résultat des opérations de change		
10. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	3.380.712	1.930.456
11. (+) Divers autres produits bancaires		
12. (-) Diverses autres charges bancaires	4.149	4.184
Produit net bancaire	28.337.179	26.874.749
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire		
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16. (-) Charges générales d'exploitation	11.943.777	8.832.051
Résultat brut d'exploitation	16.393.402	18.042.698
17. (-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance		7.416.820
18. (-) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	2.000.000	-5.131.343
Résultat courant	14.393.402	15.757.220
Résultat non courant	-737.744	-8.390.716
19. (-) Impôts sur les résultats	6.381.842	6.640.895
Résultat net de l'exercice	7.273.816	725.609
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	292.392	270.373
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	2.000.000	3.330.375
23. (+) Dotations aux provisions réglementées		
24. (+) Dotations non courantes		
25. (-) Reprises de provisions		8.461.718
26. (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27. (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28. (-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29. (+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+/-) Capacité d'autofinancement	9.566.208	-4.135.360
31. (-) Bénéfices distribués		
(+/-) AUTOFINANCEMENT	9.566.208	-4.135.360

Tableau des flux de trésorerie

NATURE (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	42.723.043	39.167.665
2. (+) Récupérations sur créances amorties		
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	10.508	8.513.542
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	14.385.864	12.292.916
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	748.252	8.442.540
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	13.651.385	19.197.020
7. (-) Impôts sur les résultats versés	6.381.842	6.640.895
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	7.566.208	1.107.835
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	106.716.459	2.916.083
9. (+) Créances sur la clientèle	28.144	144.481
10. (+) Titres de transaction et de placement	13.124.591	7.119.008
11. (+) Autres actifs	-2.814.176	421.309
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	32.470.975	-125.329.375
14. (+) Dépôts de la clientèle		
15. (+) Titres de créance émis	-133.521.717	166.798.831
16. (+) Autres passifs	10.034.680	8.897.120
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	26.038.956	60.967.458
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (I + II)	33.605.164	62.075.293
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	121.134	168.838
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus		
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-121.134	-168.838
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Émission de dettes subordonnées	-33.484.993	-61.906.355
25. (+) Émission d'actions		
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés		
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-33.484.993	-61.906.355
VI. Variation nette de la trésorerie (III+IV+V)	-963	100
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1.435	1.335
VIII. TRÉSorerie A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	472	1.435

Créances sur les établissements de crédit et assimilés

CRÉANCES (en MAD)	BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	31.12.2024	31.12.2023
					Comptes ordinaires débiteurs	68.783.889
Valeurs reçues en pension						
Au jour le jour						
À terme						
Prêts de trésorerie						
Au jour le jour						
À terme						
Prêts financiers		785.206.753	112.161		785.318.914	917.469.720
Autres créances						
Intérêts courus à recevoir		4.228.584			4.228.584	3.898.866
Créances en souffrance						
TOTAL		858.219.226	112.161		858.331.387	965.047.846

Créances sur la clientèle

CRÉANCES (en MAD)	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			31.12.2024	31.12.2023
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
Crédits de trésorerie						
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales sur le Maroc						
Crédits à l'exportation						
Autres crédits de trésorerie						
Crédits à la consommation						28.144
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers						
Autres crédits						
Créances acquises par affacturation						
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
Créances pré-douteuses						
Créances douteuses						
Créances compromises						
TOTAL						28.144

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement par catégorie d'émetteur

TITRES (en MAD)	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	EMETTEURS PRIVÉS		31.12.2024	31.12.2023
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
Titres cotés						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres non cotes						13.124.591
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						13.124.591
TOTAL						13.124.591

Valeurs des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

au 31.12.2024

TITRES (en MAD)	VALEUR COMPTABLE BRUTE	VALEUR ACTUELLE	VALEUR DE REMBOURSEMENT	PLUS-VALUES LATENTES	MOINS-VALUES LATENTES	PROVISIONS
Titres de transaction						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						

Détail des autres actifs

INTITULÉS (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Débiteurs divers	8.124.050	5.871.234
Sommes dues par l'état	8.113.331	4.656.078
Divers autres débiteurs	10.719	1.215.155
Valeurs et emplois divers		
Stocks		
Autres valeurs et emplois assimilés		
Comptes de régularisation	1.207.640	646.280
Comptes d'ajustement des opérations hors bilan		
Produits à recevoir et charges constatés d'avance	940	75.180
Charges à répartir	1.206.700	571.100
Comptes de liaison		
Comptes de transit ou transit		
TOTAL	9.331.690	6.517.514

Titres de participation et emplois assimilés

au 31.12.2024

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE (en MAD)	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
TOTAL									

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles

au 31.12.2024

NATURE (en MAD)	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS			DIMINUTIONS			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		ACQUISITIONS	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE POUR ELLE-MÊME	VIREMENTS	CESSIONS	RETRAITS	VIREMENTS	
Immobilisations incorporelles	2.548.886	78.464						2.627.350
Droit au bail								
Immobilisations en recherche et développement								
Autres immobilisations incorporelles	2.338.886	78.464						2.417.350
Autres éléments : Fonds de commerce								
Immobilisations incorporelles hors exploitation								
Immobilisations incorporelles d'exploitation en cours	210.000							210.000
Immobilisations corporelles	3.098.817	42.670						3.141.487
Immeubles d'exploitation								
Terrain d'exploitation								
Immeubles d'exploitation . Bureaux								
Immeubles d'exploitation . Logements de fonction								
Mobilier et matériel d'exploitation	2.395.435	42.670						2.438.105
Mobilier de bureau d'exploitation	483.664							483.664
Matériel de bureau d'exploitation	219.828							219.828
Matériel informatique	1.525.251	42.670						1.567.921
Matériel roulant attaché à l'exploitation	166.693							166.693
Autres matériels d'exploitation								
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	703.382							703.382
Immobilisations corporelles hors exploitation								
Terrains hors exploitation								
Immeubles hors exploitation								
Mobilier et matériel hors exploitation								
Autres immobilisations corporelles hors exploitation								
Immobilisations d'exploitation en cours								
TOTAL	5.647.703	121.134						5.768.837

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

DETTES (en MAD)	Établissements DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			Établissements DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	31.12.2024	31.12.2023
	BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			
Comptes ordinaires créditeurs						
Valeurs données en pension						
au jour le jour						
à terme						
Emprunts de trésorerie						
au jour le jour						
à terme						
Emprunts financiers				107.400.000	107.400.000	75.000.000
Autres dettes						
Intérêts courus à payer				354.308	354.308	283.333
TOTAL				107.754.308	107.754.308	75.283.333

Titres de créances émis

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Opérations sur titres	200.351.452	333.873.169
Titres de créance émis	200.000.000	333.333.333
Certificats de depot émis		
Bons de sociétés de financement émis	100.000.000	200.000.000
Emprunts obligataires émis	100.000.000	133.333.333
Autres titres de créance émis		
Opérations diverses sur titres		
Comptes de règlement d'opérations sur titres		
Dettes sur titres		
Versements à effectuer sur titres non libérés		
Diverses autres opérations sur titres		
Intérêts courus à payer	351.452	539.836

Détail des autres passifs

INTITULES (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Opérations diverses sur titres		
Créditeurs divers	10.834.910	9.762.664
Comptes de régularisation		
TOTAL	10.834.910	9.762.664

Provisions

PROVISIONS (en MAD)	31.12.2023	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	31.12.2024
Provisions, déduites de l'actif, sur:	18.206.648		6.962.434,64		11.244.213
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	18.080.608		6.962.435		11.118.173
Créances sur la clientèle	60.040				60.040
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	66.000				66.000
Provisions inscrites au passif	26.084.568	8.962.434,64			35.047.003
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	26.084.568	8.962.434,64			35.047.003
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	44.291.216	8.962.434,64	6.962.434,64		46.291.216

Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES (en MAD)	31.12.2023	AFFECTATION DU RÉSULTAT	AUTRES VARIATIONS	31.12.2024
Écarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	10.437.439	36.280		10.473.720
Réserve légale	7.634.616	36.280		7.670.896
Autres réserves				
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2.802.824			2.802.824
Capital	328.027.900			328.027.900
Capital appelé	328.027.900			328.027.900
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	145.057.699	689.329		145.747.028
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	725.609	-725.609	7.273.816	7.273.816
TOTAL	484.248.648		7.273.816	491.522.464

Engagements de financement et de garantie

ENGAGEMENTS (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Engagements de financement et de garantie donnés		
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données		
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	107.400.000	218.890.000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	107.400.000	218.890.000
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

au 31.12.2024

(en MAD)	D< 1 MOIS	1 MOIS<D< 3 MOIS	3 MOIS<D< 1 AN	1 AN <D< 5 ANS	D> 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		84.805.605	261.428.481	432.445.559	6.526.750	785.206.394
Créances sur la clientèle						
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL		84.805.605	261.428.481	432.445.559	6.526.750	785.206.394
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés				107.400.000		107.400.000
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis			133.333.333	66.666.667		200.000.000
Emprunts subordonnés			3.565.818	14.263.273	5.348.727	23.177.818
TOTAL			136.899.152	188.329.939	5.348.727	330.577.818

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

HB (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
A - ACTIF		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle		
Titres de transaction et de placement et d'investissement		
Autres actifs		
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
B- PASSIF		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		
Dépôts de la clientèle		
Titres de créance émis		
Autres passifs		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
C- HORS BILAN		
C1- Engagements donnés		
1. Engagements de financement donnés en faveur des établissements		
C2- Engagements reçus		
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	107.400.000	218.890.000
	107.400.000	218.890.000

Marge d'intérêts

au 31.12.2024

CAPITAUX MOYENS (en MAD)	MONTANT	INTÉRÊTS	RENDEMENT DES EMPLOIS	COÛT DES RESSOURCES
Encours moyen des Emplois	947.295.854	42.723.043	4,51%	
Encours moyen des Ressources	439.934.679	14.385.864		3,27%

Produits sur titres de propriété

au 31.12.2024

CATEGORIE DES TITRES (en MAD)	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	3.380.712
Titres de participation	

Commissions

INTITULÉS (en MAD)	31.12.2024	31.12.2023
Commissions perçues		
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		
Commissions versées		
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
sur interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurance		
sur autres prestations de service		

Résultat des opérations de marché

au 31.12.2024

INTITULÉS (en MAD)	MONTANTS
Produits	3.380.712
Gains sur titres de transaction	
Plus value de cession sur titres de placement	3.380.712
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	
Gains sur les produits dérivés	
Gains sur les opérations de change	
Charges	
Pertes sur les titres de transaction	
Moins value de cession sur titres de placement	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	
Pertes sur les produits dérivés	
Pertes sur opérations de change	
sur autres prestations de service	
RÉSULTAT	3.380.712

Charges générales d'exploitation

au 31.12.2024

INTITULÉS (en MAD)	MONTANTS
Charges de personnel	6.662.619
Salaires et appointements	5.598.700
Charges sociales	173.724
Charges de retraite	483.219
Autres charges de personnel	406.976
Impôts et taxes	12.992
Charges externes	4.584.124
Loyers	740.371
Entretien et réparations	689.516
Honoraires et Rémunération d'intermédiaire	907.517
Transport et déplacements	130.415
Mission et réception	154.222
Publicité et publications	223.857
Autres charges externes	1.738.226
Autres charges générales d'exploitation	391.650
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	292.392
TOTAL	11.943.777

Autres produits et charges

au 31.12.2024

INTITULÉS (en MAD)	MONTANTS
Autres produits bancaires	
Autres charges bancaires	4.149
Produits d'exploitation non bancaire	
Charges d'exploitation non bancaires	
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	
Produits et charges non courantes	-737.744
TOTAL	-733.595

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

au 31.12.2024

INTITULÉS (en MAD)	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	7.273.816	
Bénéfice net	7.273.816	
Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	16.455.070	
1- Courantes	16.448.056	
IS 2024	6.381.842	
Provision pour congé payé 2024	321.567	
Contribution social et solidaire	615.713	
Dépassement LLD	40.974	
PRG	8.962.435	
Charges des exercices antérieurs	125.526	
2- Non courantes	7.014	
Autres charges non courantes	7.014	
III - DEDUCTIONS FISCALES		7.152.675
1- Courantes		190.241
Reprise sur provisions pour congé payé 2023		190.241
2- Non courantes		6.962.435
Reprise sur provisions CES		6.962.435
TOTAL	23.728.886	7.152.675
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		16.576.211
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) ⁽ⁱ⁾		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		16.576.211
OU		
Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(i) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts

au 31.12.2024

I – DÉTERMINATION DU RÉSULTAT (en MAD)	MONTANTS
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	14.393.402
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	16.448.056
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	7.152.675
Résultat courant théoriquement imposable (=)	23.688.783
Impôt théorique sur résultat courant (-)	9.120.182
Résultat courant après impôts (=)	5.273.221

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

au 31.12.2024

NATURE (en MAD)	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3=4)
A. TVA collectée	12.338	3.919.013	2.928.936	1.002.415
B. TVA à récupérer	41.589	1.897.928	1.130.253	809.263
Sur charges	41.589	1.887.601	1.125.675	803.514
Sur immobilisations	-	10.327	4.578	5.749
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-29.251	2.021.085	1.798.683	193.152

Passifs éventuels

au 31.12.2024

Conformément à la législation en vigueur, les exercices allant de 2021 à 2024 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société JAIDA SA, au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus (IR) relatives audits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Répartition du capital social

au 31.12.2024

MONTANT DU CAPITAL : 328.027.900,00

MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ

VALEUR NOMINALE DES TITRES : 100,00

NOM DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS (en MAD)	ADRESSES	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL DÉTENUE %
		EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE ACTUEL	
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	Immeuble Daili, Place Moulay El Hassan, Rabat, BP 408, Maroc	1.049.999	1.049.999	32,01%
Kreditanstalt Fuer Wiederaufbau (KfW)	Palmengartenstrasse 5-9, 60325 Francfort, Allemagne	1.030.279	1.030.279	31,41%
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	56, rue de Lille, 75000 Paris, France	600.000	600.000	18,29%
POSTE MAROC	Rabat, Av. Mly Ismail, Hassan (Maroc)	300.000	300.000	9,15%
Agence Française de Développement (AFD)	5, rue Roland Barthes, 75598 Paris, France	300.000	300.000	9,15%
M. Yassine ABDERRAZIK HADDAOUI	42 Rue Ouled Hriz Aviation Rabat	1	1	0%
TOTAL		3.280.279	3.280.279	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 31.12.2024

(en MAD)	MONTANTS		MONTANTS
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Décision du 25/06/2024			
Report à nouveau	145.057.699	Réserve légale	36.280
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	
Résultat net de l'exercice	725.609	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	145.747.028
Autres prélèvements			
TOTAL A	145.783.308	TOTAL B	145.783.308

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices

(en MAD)	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres et assimilés	328.027.900	328.027.900	328.027.900
Operations et résultats de l'exercice			
1- Produit net bancaire	28.337.179	26.874.749	24.259.355
2- Résultat avant impôts	13.655.658	7.366.504	11.612.808
3- Impôts sur les résultats	6.381.842	6.640.895	1.206.260
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	7.273.816	725.609	10.406.548
Résultat par titre (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	2,22	0,22	3,17
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
Personnel			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	6.662.619	4.295.307	3.530.968
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	9	8

Datation et événements postérieurs

au 31.12.2024

I | DATATION

- Date de clôture⁽¹⁾ : **31/12/2024**
- Date d'établissement des états de synthèse⁽²⁾ : **Mars 2025**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

III | EVENEMENTS NÉS POSTERIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

- **Dates**
- **Indications des événements**
Favorables : NEANT
Défavorables : NEANT

Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants

au 31.12.2024

NOM DES MEMBRES	FONCTION	RÉMUNÉRATION BRUTE (en MAD)
ORGANES DE GESTION		
Comité grands risques		
M. Laidi El Wardi	Administrateur indépendant	10.000
ORGANES DE CONTROLE		
Conseil d'administration		
M. Laidi El Wardi	Administrateur indépendant	50.000
M. Michel Gonnet	Administrateur indépendant	20.000
Comité d'audit		
M. Laidi El Wardi	Administrateur indépendant	20.000
M. Michel Gonnet	Administrateur indépendant	20.000
Comité suivi de la stratégie		
M. Laidi El Wardi	Administrateur indépendant	20.000

Effectifs

EFFECTIFS	31.12.2024	31.12.2023
Effectifs rémunérés	9	9
Effectifs utilisés	9	9
Effectifs équivalent plein temps		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	7	7
Employés (équivalent plein temps)	2	2
dont effectifs employés à l'étranger		

Principales méthodes d'évaluation appliquées

1.1 | PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

1.2 | CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.3 | DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.4 | PORTEFEUILLES DE TITRES

Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment :

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru exclu.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

1.5 | LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6 | LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur 5 ans.

1.7 | CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.8 | PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals)

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

1.9 | CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

Autres états

CODE ÉTAT	ÉTAT	
A2	ÉTAT DES DÉROGATIONS	Néant
A3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES	Néant
B 7	CRÉANCES SUBORDONNÉES	Néant
B8	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE	Néant
B9 Bis	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS	Néant
B 11	DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	Néant
B16	DETTES SUBORDONNEES	Néant
B 19	ENGAGEMENTS SUR TITRES	Néant
B 20	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Néant
B21	VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE	Néant
B 23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE	Néant
C 7	TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔT	Néant
C 8	RÉSEAU	Néant
C 9	COMPTES DE LA CLIENTÈLE	Néant



Rapports des commissaires aux comptes

JAIDA S.A**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES****EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Aux Actionnaires de la société

JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024****AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE****Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de JAIDA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 514.700 KMAD dont un bénéfice net de 7.274 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de JAIDA au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de

la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des créances sur les associations de micro-crédit	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les créances sur les associations de micro-crédit sont porteuses d'un risque de contrepartie qui expose JAIDA à une perte potentielle si les clients s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. JAIDA constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des créances en souffrance ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose JAIDA. <p>Au 31 décembre 2024, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 11 ; il ramène les créances sur les associations de micro-crédit à un montant net de MMAD 790.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur les associations de micro-crédit et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de JAIDA et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par JAIDA ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de JAIDA ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances en souffrance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOU
Associé

Deloitte

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II - 20100
Casablanca

JAIDA S.A

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux actionnaires de la Société

JAIDA S.A
Immeuble High Tech,
Avenue Ennakhil, Hay Riad
Rabat, Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2024.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES PRECEDENTS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de maintenance, nettoyage et hygiène entre EXPROM et JAIDA

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Novembre 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit d'assurer pour le compte de JAIDA la maintenance des installations techniques ainsi que le service de nettoyage et d'hygiène.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2024** : 98 KMAD hors taxes.

- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2024** : 117 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2024** : Néant.

2.2 Convention de bail entre FONCIERE CHELLAH et JAIDA

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et FONCIERE CHELLAH S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Avril 2012.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la location de l'espace bureau pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2024** : 627 KMAD TTC.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2024** : 627 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2024** : Néant.

2.3 Contrat des prestations de chauffeurs entre EXPROM et JAIDA

- **Personnes concernées** : JAIDA S.A et EXPROM S.A sont des filiales du groupe CDG.
- **Date de la convention** : Octobre 2023.
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit d'assurer des prestations de chauffeurs pour le compte de JAIDA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2024** : 88 KMAD hors taxes.
- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2024** : 106 KMAD TTC.
- **Montant de l'encours de la dette au titre de l'exercice 2024** : Néant.

Casablanca, le 25 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 35

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOU
Associé



État des honoraires

État des honoraires

	CAC1						CAC2						TOTAL
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, Examen des comptes individuels et consolidés	125.000,00	125.000,00	125.000,00	100%	100%	100%	100.000,00	100.000,00	135.000,00	100%	100%	100%	225.000,00
Emetteur	125.000,00	125.000,00	125.000,00	100%	100%	100%	100.000,00	100.000,00	135.000,00	100%	100%	100%	225.000,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes													
Emetteur													
Filiales													
Sous-Total	125.000,00	125.000,00	25.000,00	100%	100%	100%	100.000,00	100.000,00	135.000,00	100%	100%	100%	225.000,00
Autres prestations rendues													
Autres													
Sous-Total													
Total général	125.000,00	125.000,00	125.000,00	100%	100%	100%	100.000,00	100.000,00	135.000,00	100%	100%	100%	225.000,00



Annexes

Tables d'indicateurs



L'EFFECTIF DE JAIDA

Nature de l'indicateur		2022	2023	2024
AMMC	Effectif total et répartition par genre	8	8	9
	Femmes	37.5%	33.3%	33.3%
	Hommes	62.5%	66.7%	66.7%
AMMC	Répartition par contrat de travail			
	CDI	8	8	9
AMMC	Répartition par ancienneté			
	≤ 2 ans	1	1	0
	2 - 5 ans	1	1	2
	6 - 10 ans	2	2	2
	> 10 ans	4	4	5

Nature de l'indicateur	Effectif par catégorie et décliné par genre	2022			2023			2024		
		Responsables	Cadres	Employés	Responsables	Cadres	Employés	Responsables	Cadres	Employés
	Total	5	1	2	5	1	2	6	1	2
AMMC	Dont femmes	2	0	1	2	0	1	2	0	1
AMMC	Dont hommes	3	1	1	3	1	1	4	1	1
	Variations d'effectif par catégorie	Responsables	Cadres	Employés	Responsables	Cadres	Employés	Responsables	Cadres	Employés
AMMC	Recrutements	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMMC	Démissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMMC	Licenciements	0	0	0	0	0	0	0	0	0

LA FORMATION

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
AMMC	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	7	7	7
AMMC	Budget de formation par rapport à la masse salariale	7.1%	6.4%	3.8%
	Budget de formation (en KDhs)	250	250	250
	Taux de réalisation du plan de formation	67%	73%	94%
	Taux de satisfaction moyen des participants aux formations	100%	100%	100%

LE DIALOGUE SOCIAL

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
AMMC	Nombre de représentants du personnel	L'effectif de JAIDA n'atteint pas le seuil requis pour élire un représentant du personnel		
AMMC	Nombre de jours de grève	0	0	0
AMMC	Litiges sociaux individuels	0	0	0
AMMC	Litiges sociaux collectifs	0	0	0

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nature de l'indicateur	Indicateur	2022	2023	2024
AMMC	Nombre d'accidents de travail	0	0	0

LA GESTION DE CARRIÈRE

Indicateur	2022	2023	2024
Part des primes dans la masse salariale	15.5%	10.3%	8.7%



Nature de l'indicateur	Indicateur	Unité	2022	2023	2024
AMMC	Consommation d'électricité	KWh	Non disponible	Non disponible	58 843
AMMC	Consommation d'eau	M3	Non significatif	Non significatif	Non significatif
AMMC	Consommations de papier	Nombre de ramettes	30	40	40
AMMC	Consommations de toners	Nombre	12	0	4



Indicateur	2022	2023	2024
Portefeuille clients	5 AMF et 1 SFS	5 AMF et 1 SFS	5 AMF et 1 SFS
Bénéficiaires finaux	89 148	83 673	62 390
Pourcentage du portefeuille alloué au financement agricole via TEF	22%	21%	26%
IMF ayant bénéficié de la ligne du programme contre la pauvreté en milieu rural	7	7	
Part des AGRs féminines financées	39%	45%	44%
Part des AGRs financées dans le milieu rural	54%	52%	47%

Tables de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Partie du rapport financier annuel	Sous-partie	Pages	Commentaire
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX				
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	À propos de JAIDA		5-13	
	Rapport ESG	À propos du rapport ESG	18	
		Notre stratégie RSE	20-21	
		Notre contribution aux ODD	22-23	
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur. stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Rapport ESG	À propos du rapport ESG	18	
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Rapport ESG	Notre stratégie RSE	20-21	
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	Rapport ESG	À propos du rapport ESG	18	
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification externe			
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)				
II. ELEMENTS SPECIFIQUES				
1. Informations environnementales				
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles que les activités polluantes)				Notre impact environnemental est lié à nos bureaux, aux déplacements, à nos achats et à nos produits financiers.
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Rapport ESG	Un partenaire de confiance de la finance inclusive (Gestion des risques)	44	
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet		Un partenaire de confiance de la finance inclusive (Gestion des risques)		Aucun
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Rapport ESG	Un partenaire de confiance de la finance inclusive (Gestion des risques)	43-44	
		Une empreinte sociétale au cœur de notre responsabilité (Soutien au développement rural)	51	

Informations requises	Partie du rapport financier annuel	Sous-partie	Pages	Commentaire
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Rapport ESG			De nouvelles mesures vont être mises en place dans les nouveaux locaux.
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Annexes	Table d'indicateurs environnementaux	107	
2. Informations sociales				
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :				
Recrutement	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Inclusion & engagement des collaborateurs)	35	
Rémunération	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Développement des compétences & gestion de carrières)	36	
Gestion des carrières	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Développement des compétences & gestion de carrières)	36-37	
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Développement des compétences & gestion de carrières)	36-37	
	Annexes	Tables d'indicateurs sociaux	106	
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Inclusion & engagement des collaborateurs)	35	
Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Inclusion & engagement des collaborateurs)	35	
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :				
La répartition par branche d'activité	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés), déclinée par genre	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
La répartition globale par genre	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
La répartition par ancienneté	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Développement des compétences & gestion de carrières)	36	

Informations requises	Partie du rapport financier annuel	Sous-partie	Pages	Commentaire
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :				
Nombre de représentants du personnel	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	107	
Nombre de jours de grève par exercice	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	107	
Nombre d'accidents de travail par exercice	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	107	
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	106	
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Annexes	Table d'indicateurs sociaux	107	
3. Gouvernance				
Composition de l'organe de gouvernance				
Membres exécutifs et non exécutifs	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	26	
Membres indépendants	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	26-30	
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	30	
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	27-30	
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	27-30	
La parité, et les règles suivies en la matière	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	26	
Nombre de mandats par administrateur	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	27-30	
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	32-33	
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	27-30	
Rémunération des administrateurs	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	34	

Informations requises	Partie du rapport financier annuel	Sous-partie	Pages	Commentaire
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	34	
Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires	Rapport ESG	Des pratiques internes exemplaires pour porter la future transformation (Gouvernance)	33	
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux				Absence d'évaluation.
Éthique, déontologie et prévention de la corruption				
Actions engagées pour prévenir la corruption	Rapport ESG	Le partenaire de confiance de la finance inclusive (Éthique des affaires)	40-41	
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Rapport ESG	Le partenaire de confiance de la finance inclusive (Éthique des affaires)	40-41	Aucun incident de corruption depuis la création.
4. Informations sur les parties prenantes				
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Rapport ESG	Le partenaire de confiance de la finance inclusive (Accompagnement historique de la micro-finance)	45-47	
			50	
		Une empreinte sociétale au cœur de notre responsabilité (Appui à l'autonomisation des femmes Soutien au développement rural)	51	
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics				NA
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Rapport ESG		51	
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Rapport ESG	Le dialogue avec les parties prenantes comme fondement de notre démarche RSE	19	
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)		Le partenaire de confiance de la finance inclusive (Éthique des affaires Gestion des risques)	41	
			43-44	
5. Autres				
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	Rapport ESG	Notre stratégie RSE	20-21	
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	Rapport ESG			

Liste des communiqués de presse

Insertion	Support
Indicateurs financiers T4 2023	Médias24 + Site Web
Publication des comptes annuels 2023	Médias24 + Site Web
Publication du rapport financier annuel 2023	Site Web
Convocation à l'Assemblée Générale annuelle	Médias24 + Site Web
Publication des comptes annuels 2023 incluant les rapports des commissaires aux comptes	Médias24 + Site Web
Mise à jour du document de référence de JAIDA pour l'exercice 2023 relatif au programme d'émission BSF	Médias24 + Site Web
Indicateurs financiers T1 2024	Médias24 + Site Web
Indicateurs financiers T2 2024	Médias24 + Site Web
Publication des comptes du 1er semestre 2024	Médias24 + Site Web
Publication du rapport financier semestriel 2024	Site Web
Indicateurs financiers T3 2024	Médias24 + Site Web

Contact

Azar IOUNOUSSE

Directeur Ressources Financières

iounousse@jaida.ma

+212 5 37 66 52 58

Mentions Réglementaires

JAIDA

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 328 027 900 DHS – RC : N° 67529 – Siège social : Rabat, Place Moulay El Hassan, Immeuble CDG

+212 537 56 97 00

jaida@jaida.ma

www.jaida.ma

